

INSCRIRE LA NATURE DANS LES RAPPORTS FINANCIERS : DIVULGATION DES ACTIFS NATURELS PAR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Accord d'atelier national

Préparé par Joanna Eyquem
Centre Intact d'adaptation au climat
Université de Waterloo

LE CENTRE INTACT D'ADAPTATION AU CLIMAT

Le Centre Intact d'adaptation au climat (Centre Intact) est un centre de recherche appliquée de l'Université de Waterloo, fondé en 2015 grâce au financement d'Intact Corporation financière, le plus grand assureur en dommages du Canada. Il aide les propriétaires, les collectivités et les entreprises à réduire les risques associés aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.centreintactadaptationclimat.ca

L'UNIVERSITÉ DE WATERLOO

L'Université de Waterloo est l'université la plus novatrice au Canada. Comptant plus de 42 000 étudiants à temps plein ou partiel (automne 2020), elle accueille le plus vaste système d'enseignement coopératif en son genre au monde. Sa culture entrepreneuriale inégalée, combinée à une mission fortement axée sur la recherche, alimente l'un des meilleurs centres d'innovation qui soient.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.uwaterloo.ca

LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Depuis 1970, le Conseil canadien des normes (CCN) mise sur la normalisation pour créer un avenir sûr, sain, prospère et durable pour la population, les collectivités et les entreprises canadiennes. Il se concerte avec un vaste réseau de partenaires au pays et à l'international pour faire valoir les intérêts du pays auprès de la normalisation et de l'accréditation sur la scène internationale, notamment en qualité de membre de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (IEC). Organisme d'accréditation principal du Canada, le CCN renforce la confiance des marchés au pays et à l'étranger en veillant à ce que les organismes d'évaluation de la conformité répondent aux exigences les plus rigoureuses. Se faisant, il met un monde de possibilités à votre portée.

Pour en savoir plus, rendez-vous au <http://www.ccn-scc.ca>

INITIATIVE DES ACTIFS NATURELS

L'Initiative des actifs naturels (IAN) est une société canadienne à but non lucratif qui modifie la façon dont les gouvernements locaux, les gestionnaires des bassins versants, et bien d'autres offrent les services de tous les jours, en améliorant la qualité et la résilience des infrastructures à moindre coût et en réduisant les risques. L'équipe de l'IAN fournit une expertise scientifique, économique et municipale pour aider les gouvernements locaux à définir, évaluer et comptabiliser les actifs naturels dans leurs programmes de planification financière et de gestion des actifs, ainsi qu'à élaborer une infrastructure de pointe durable et résiliente aux changements climatiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous au <https://naturalassetsinitiative.ca/>

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Prestataire de services professionnels en matière d'audit, de fiscalité et de services-conseils dans 144 pays et territoires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société à responsabilité limitée dont le siège social est en Ontario et un cabinet membre de KPMG International Limited, une société anglaise privée à responsabilité limitée par garantie. La firme est implantée au Canada depuis 1869 et présente à plus de 40 points au pays.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.home.kpmg/ca/fr

INTACT CORPORATION FINANCIÈRE

Intact Corporation financière (TSX: IFC) est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada, un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée ayant une expertise dans le monde, et un chef de file de l'assurance des entreprises au RU et en Irlande. La société a connu une croissance interne et par acquisition, et ses primes directes souscrites annuelles totalisent plus de 22 milliards de dollars. Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à des agences et à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive BrokerLink, et directement aux consommateurs par belairdirect. Intact offre également des solutions d'assurance pour les groupes d'affinité par l'intermédiaire de ses groupes d'affinité, de l'assurance voyage ainsi que de l'assurance spécialisée par l'intermédiaire d'Intact Prestige. Aux États-Unis, Intact Assurance Solutions spécialisées offre une gamme de produits et services d'assurance spécialisée par l'entremise d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion. Au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe, nous offrons des solutions d'assurance pour les particuliers, les entreprises et/ou des solutions d'assurance spécialisée sous les marques de RSA, NIG et FarmWeb.

CITATION du présent document

Eyquem, J. L. 2024. Inscrire la nature dans les rapports financiers : divulgation des actifs naturels par les gouvernements locaux. Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo, préparé pour le Conseil canadien des normes en partenariat avec l'Initiative des actifs naturels et KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L..

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans le présent rapport ont, à notre connaissance, été aussi bien vérifiées que possible. Le Centre Intact ne peut donner aucune garantie de quelque nature que ce soit quant à l'exhaustivité, à l'exactitude, à la pertinence ou à la fiabilité des données fournies. Le rapport a été préparé à titre d'orientation générale sur des questions d'intérêt et ne constitue pas un avis professionnel. Vous ne devriez pas agir sur la base des informations contenues dans cette publication sans avoir obtenu des conseils professionnels précis. Aucune déclaration ou garantie (expresse ou implicite) n'est donnée quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'information contenue dans cette publication, et les employés et les sociétés affiliées du Centre Intact n'acceptent ni n'assument aucune responsabilité ou devoir de diligence pour toute conséquence envers vous ou toute autre personne agissante ou s'abstenant d'agir en se fondant sur l'information contenue dans ce rapport, ou pour toute décision fondée sur cette information. Tous les montants sont en dollars canadiens.

Table des matières

Remerciements	6
Sommaire	10
Divulgations recommandées sur les actifs naturels	11
1. Introduction	15
1.1 Actifs naturels et services écosystémiques	17
1.2 Divulgations sur les actifs naturels au Canada	17
1.3 Objet	22
2. Préparation du guide	23
3. Contexte : normes, recommandations et projets en cours	25
4. Portée	28
4.1 Zone d'application	29
4.2 Durée d'application	29
4.3 Public cible	29
4.4 Sujets non traités	29
5. Définitions	31
6. Lignes directrices pour les divulgations non auditées sur les actifs naturels	35
6.1 Survol	36
6.2 Types et catégories d'actifs naturels	38
6.3 Étendue des actifs naturels	40
6.4 État des actifs naturels	42
6.5 Services écosystémiques	44
6.6 Évaluation financière	47
6.7 Divulgation de changements	49

7. Intégration dans les rapports financiers et en matière de durabilité	51
7.1 États financiers	52
7.2 Autres divulgations financières liées à la nature	53
7.3 Divulgations financières liées au climat	55
8. Premiers pas	56
Annexe A : Résumé des normes d'information financière et en matière de durabilité, des recommandations et des projets en cours liés aux actifs naturels	58
Références	64

Remerciements

Le Centre Intact d'adaptation au climat et le Conseil canadien des normes (CCN) remercient les observateurs et collaborateurs ci-dessous, venus de partout au Canada et d'ailleurs, pour leur participation à ce processus d'accord d'atelier national. Nous remercions tout spécialement Roy Brooke, Michelle Molnar, Bailey Church et Renée Pichard pour leur expertise et leurs présentations lors des ateliers.

Présentateurs

Joanna Eyquem, P.Geo, ENV SP, CWEM, CEnv, directrice générale, Infrastructures résilientes au climat, Centre Intact d'adaptation au climat (responsable)

Stephanie Poirier, analyste principale des politiques, Changements climatiques et durabilité, Conseil canadien des normes (cheffe de projet)

Roy Brooke, directeur exécutif, Initiative des actifs naturels

Michelle Molnar, directrice technique, Initiative des actifs naturels

Bailey Church, FCPA, CIA, associé, Services-conseils en comptabilité, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Renée Pichard, FCPA, associée, Services-conseil en comptabilité, Deloitte Canada, membre de l'International Public Sector Accounting Standards Board

Observateurs

Sayja Barton, CPA, directrice de service, Service national des normes comptables, BDO Canada et conseillère technique à l'International Public Sector Accounting Standards Board

Jean Goguen, CPA, directeur de projets, Conseil sur la comptabilité dans le secteur public

Oujala Motala, CPA, directrice de projets, Information financière, Recherche, orientation et soutien, CPA Canada

Antonella Risi, CPA, directrice adjointe, Conseil sur la comptabilité dans le secteur public

Camila Santos, CPA, directrice de projets, Conseil sur la comptabilité dans le secteur public

Collaborateurs

Yao Akogo, directeur, Finances, Commission de la capitale nationale

Wesley Anderson, CPA, PMP, chef des services financiers et de trésorerie, Ville de Mississauga

Jessica Angers, conseillère principale, Asset Management Ontario (AMONTario)

Talha Awan, associé de recherche, Aménagement, nature et agriculture, Institut pour l'intelliProsperité

Parveneh Azizi, PMP, analyste financière des projets, district du Nord de Vancouver

Kathryn Bakos, MEB, directrice générale, Finance et résilience, Centre Intact d'adaptation au climat

Lillian Baraclough, (ex-)coordonnatrice de projet, Initiative de recherche et de connaissances, Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick

Kim Barrett, spécialiste principale, Recherche et durabilité, Conservation Halton

Dominique Bastien, conseillère environnement – Changements climatiques, Service de l’environnement et de l’écocitoyenneté, Ville de Laval

Jessie Best, gestionnaire de projet (réseau vert), Ville de Saskatoon

Mayuri Bharkhada, conseillère en gestion d’actifs, région de Peel et AMOntario

Jerry Blackwood, CPA, directeur général et dirigeant principal des finances et de la gestion de l’actif, Municipalité régionale d’Halifax

Anabela Bonada, directrice générale, Science du climat, Centre Intact d’adaptation au climat

Melissa Brown, P.Biol, spécialiste principale de la conformité et gestionnaire de l’environnement, Ville d’Edmonton

Yibo Bu, MBA, FRM, analyste des risques climatiques, Global Risk Institute

Christine Callihoo, UPA, Université du Nord de la Colombie-Britannique

Vanessa Carney, spécialiste en environnement, Adaptation au climat, Ville de Calgary

Christopher Chen, gestionnaire, Direction des politiques sur l’environnement et l’infrastructure, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

Houston Cheng, associé, Services d’actuariat en assurance dommages, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Ming Wa Chu, CSF, gestionnaire, Solutions d’actuariat et d’assurance, Deloitte Canada

Angela Coleman, directrice générale, Conservation Ontario

Joscelyn Coolican, conseiller principal, Environnement et Changement climatique Canada

Jennifer Court, directrice générale, Asset Management Ontario (AMONTario)

Kirsten Dachs, CPA, CAMA, gestionnaire des projets de gestion d’actifs, Ville d’East Gwillimbury

Marc-Alexandre Dumont, agent de recherche, Division du développement durable, Ville de Québec

Blair Feltmate, Ph.D., président, Centre Intact d’adaptation au climat, Université de Waterloo

Fiona Fillmore, cheffe des activités financière, Programmes des assises opérationnelles de SAP, Municipalité régionale d’Halifax

Juliette Fournier, conseillère en biodiversité, WSP Canada Inc.

Katie Franken, assistante aux opérations, Conservation Ontario

Tara Gaade, coordonnatrice de programme, Stratégies relatives aux bassins versants et recherche sur le climat, Niagara Peninsula Conservation Authority

Maggie Gao, CPA, analyste financière, Services de comptabilité, Ville de Toronto

Isabel Gordon, directrice, Services financiers, district de l’Ouest de Vancouver

Charles-Antoine Gosselin, économiste en changements climatiques et conseiller en changements climatiques, WSP Canada inc.

Chris Gregson, analyste financier, Ville de Kelowna

Heather Haire, gestionnaire, Services de comptabilité, région de Peel

Donna Hales, conseillère pour les programmes relatifs aux changements climatiques, région de Halton

William Hamilton, chercheur, Institute for Sustainable Finance, Université Queen’s

Tyler Harding, CPA, MBA, gestionnaire, Services-conseils financiers, PSD Citywide

Sarah Hasenack, coordonnatrice de la planification des activités de conservation, Ontario Nature

Nancy Hill, P.Eng., IAM Cert., ingénieure en infrastructure municipale, AECOM Canada Ltd

Lindsay Kay, CPA, analyste principale des finances, Ville de Mississauga

Natalie Kehle, CEM, CRE, analyste de l’énergie et des changements climatiques, Ville d’Aurora

Mike Kennedy, CPA, dirigeant principal des finances, Ville de Rossland

Adam Kerr, CPA, comptable financier, Ville de Fredericton

Leanne Keddie, Ph.D., professeure agrégée, Comptabilité, Université Carleton

Li-Lian Koh, CPA, gestionnaire, Services de comptabilité, Ville de Toronto

Tatiana Koveshnikova, gestionnaire de programme, Actifs naturels et services écosystémiques, Credit Valley Conservation

Gregory Krueger, CPA, CA, directeur associé, Rapports financiers, Ville de Vancouver

Ben Krul, gestionnaire, Planification et permis en matière d'aménagement, Nottawasaga Valley Conservation Authority

Emilie Lamontagne, CPA, conseillère professionnelle, Services des finances, Ville de Laval

Duri Lee, CPA, cheffe de projet, Services de comptabilité, Ville de Toronto

Moya Leighton, CPA, MBA, trésorière municipale et directrice des finances, Ville de Halton Hills

Emanuel Machado, directeur général et chef de la résilience, Ville de Gibsons

Matthew MacKinnon, gestionnaire des politiques et projets de biodiversité, district du Nord de Vancouver

David MacLeod, spécialiste principal en environnement, Ville de Toronto

Derek Masters, consultant principal, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Lesley Matich, gestionnaire, Science et surveillance, Conservation Halton

Andrew McCammon, directeur général, Ontario Headwaters Institute

Nancy McHugh, CPA, chef de division, Division comptabilité et trésorerie, Ville de Laval

Megan Meaney, directrice générale, ICLEI Canada

Geneviève Mercier, cheffe, Développement durable, Commission de la capitale nationale

Caroline Metz, MEB, directrice générale, Résilience et santé du climat, Centre Intact d'adaptation au climat

Kim Monaghan, gestionnaire, Programmes de développement durable, Commission de la capitale nationale

Michelle Moore, gestionnaire de projet, Gestion des actifs, Ville de Fort Erie

Louise Morin, responsable, Milieux naturels, Ville de Laval

Cassandra Morris, conseillère en politiques et mobilisation, Fédération canadienne des municipalités

Cedar Morton, écologiste principal pour les systèmes et responsable des solutions naturelles, ESSA Technologies Ltd

Clement Mousset, coordonnateur du développement durable, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Simone Nicols, FCAS, FICA, gestionnaire, Solutions d'actuariat et d'assurance, Deloitte Canada

Aidan O'Brien, analyste des systèmes d'information géographique et des bases de données, Forests Ontario

Bernadette O'Connor, gestionnaire, Gestion des actifs municipaux, Canada, WSP Canada inc.

Wayne Olson, conseiller, Ville de Pelham

Alistair Ozon, coordinateur des eaux, Ville de Charlottetown

Baia Ouldsliman, MBA, CPA, conseillère aux normes comptables et à la certification, Finance durable, Ville de Montréal

Cristina Papadatos, planificatrice environnementale principale, Ville de Vaughan

Shannon Patershuk, FICA, actuaire, membre du conseil de planification et consultante, SEP Actuarial Consulting

Marnie Piggot, directrices des finances, Conservation Halton

Connie Pinto, Politiques et planification en matière de foresterie, Ville de Toronto

Marina Puzyreva, conseillère principale en politiques, Institut international du développement durable

Olivia Richardson, associée de recherche, Institut pour l'intelliProsperité

Steve Roesch, coordonnateur, Durabilité et environnement, Ville de King

Marie-Christine Roussel Gray, coordonnatrice de l'environnement et du développement durable, administration de Listuguj Mi'gmaq

Sara Rowland, RPF, gestionnaire intérimaire, Foresterie urbaine, Ville de London

Papiya Roy, coordonnatrice de l'adaptation aux changements climatiques, Ville de Mississauga

Jo-Anne Rzadki, gestionnaire, Développement des affaires et partenariats, Conservation Ontario

Maya Saryyeva, directrice générale, Institute for Sustainable Finance

Michelle Sawka, gestionnaire de projet, Green Infrastructure Ontario

Jeff Schmidt, spécialiste de la gestion d'actifs, Ville de Waterloo

Robert Siddall, FCPA, FCA, indépendant

Mohan Sivapatham, FCAS, FICA, directeur, Risque stratégique, Definity

Dawn Smith, gestionnaire, Gouvernance et rapports, Climat et environnement, Ville de Calgary

Mike Smith, gestionnaire de programme, Données sur les actifs et la gestion de la qualité, municipalité de Chatham-Kent

Barbara Sprik, analyste financière, Ville de Fredericton

Rebecca Sterritt, Direction des partenariats et de la mobilisation liés au climat, Secrétariat de l'action climatique, gouvernement de la Colombie-Britannique

James Stewart, chercheur principal, Institut C.D. Howe

David Sutton, CFA, directeur, Finances corporatives et trésorier, région de Peel

Darren Swanson, directeur, Durabilité et adaptation aux changements climatiques, Wawanesa Assurance

Doris Tang, CPA, analyste financier principal, Services de comptabilité, Ville de Toronto

Amy Taylor, directrice générale, Green Analytics

Alice Tremblay, directeur, Finances corporatives et trésorier, Infrastructures et Collectivités Canada

Pier-Olivier Tremblay, analyste recrue, Statistique Canada

Stéphanie Uhde, analyste principale, Statistique Canada

Davinder Valeri, CPA, chef des finances et commissaire aux services généraux, région de Peel

Marcel Vienneau, coordonnateur et analyste en gestion des actifs, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Justin Wei, gestionnaire supérieur, Finances, Conservation Halton

Jonathan Whiteley, analyste de recherche principal, Statistique Canada

Jessica Whyte, spécialiste, Conservation PRO, Canards Illimités Canada

Jeff Wilson, économiste principal, Green Analytics

Robert Wilson, directeur, Financement de la conservation, Conservation de la nature Canada

Miguel Wong, CSE, FICA, CERA, FRM, CFA, directeur principal, Solutions d'actuariat et d'assurance, Deloitte Canada

Sylvia Wood, Ph.D., directrice, Science et recherche, Habitat

Nancy Yates, CPA, CA, directrice des services financiers et trésorière municipale adjointe, Ville de Vaughan

Serina Zappa, CPA, analyste financière principale, Services de comptabilité, Ville de Toronto

Sommaire

L'intégration des actifs naturels – tels que les zones humides, les rivières, les forêts et les dunes – dans les rapports financiers peut aider les gouvernements locaux à démontrer une gestion efficace des services précieux fournis aux communautés par ces actifs.



les milieux
humides



les rivières



les lacs



les marais
littoraux



les sols



les forêts



les champs



les dunes

De plus en plus, les actifs naturels sont considérés comme des infrastructures qui rendent aux collectivités canadiennes des services écosystémiques ayant une valeur financière. On compte parmi ces services l'absorption et le stockage d'eau, ce qui limite les inondations et les sécheresses, la réduction de la température, ce qui préserve la population des vagues de chaleur, et le stockage de carbone, qui ralentit les changements climatiques.

Malgré ces services rendus, « les ressources naturelles et terres du domaine public qui n'ont pas été achetées par le gouvernement » ne sont pas comptabilisées dans les états financiers du secteur public du Canada, que l'on parle des différents échelons du gouvernement ou des sociétés de la Couronne. Par conséquent, les actifs naturels et leurs nombreuses utilités n'entrent pas suffisamment en ligne de compte dans les décisions des différentes instances.

Néanmoins, au niveau local au Canada, on observe le début d'une impulsion en ce qui concerne la gestion en amont des actifs naturels et leur inclusion dans les rapports financiers. Plus de 150 gouvernements locaux – y compris de grandes villes – s'attèlent déjà à recenser, à évaluer, à apprécier et à gérer leurs actifs naturels. Les plus visionnaires intègrent aussi des divulgations non auditées sur les actifs naturels dans leurs rapports financiers. Cependant, ces efforts sont pour le moins disparates vu l'actuel vide normatif entourant cette information au pays.

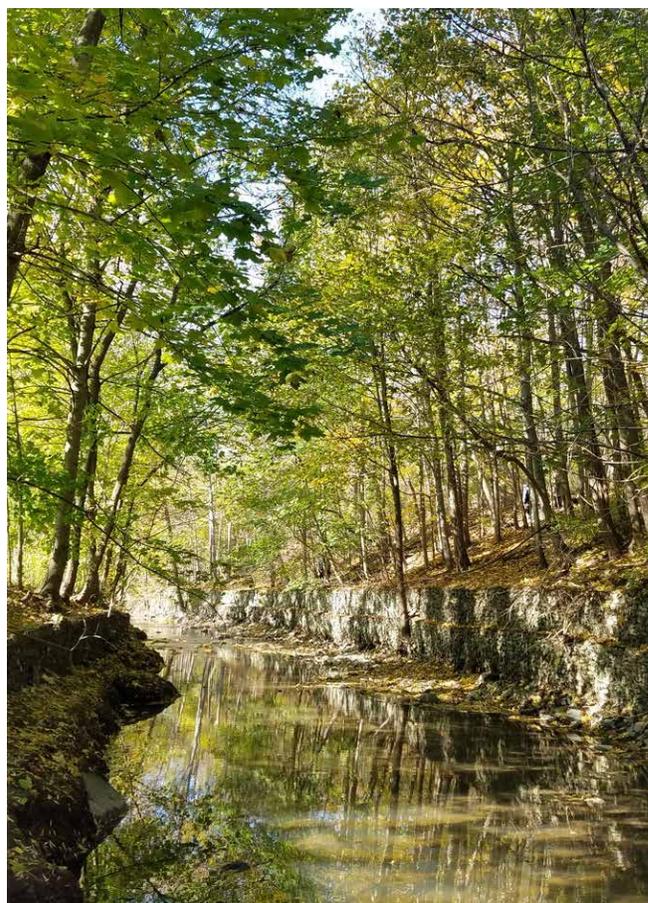
Le présent guide a pour but d'aider les gouvernements locaux canadiens à uniformiser leurs divulgations sur les actifs naturels, en s'appuyant sur les lignes directrices et les normes nationales et internationales.

L'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) et le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) élaborent actuellement des lignes directrices

sur les divulgations financières liées à la nature, en s'inspirant des orientations émanant notamment de l'Organisation des Nations Unies, de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) et de la Global Reporting Initiative (GRI). Une norme nationale canadienne d'inventaire des actifs naturels a également été publiée. Le présent guide peut aider les gouvernements locaux à s'orienter et à appliquer toute une gamme de lignes directrices existantes pour préparer leurs divulgations sur les actifs naturels en anticipant l'arrivée de nouvelles normes.

Divulgations recommandées sur les actifs naturels

Le présent guide indique l'information sur les actifs naturels qu'il est recommandé de divulguer, à la lumière d'ateliers et de travaux collaboratifs avec plus



de 120 spécialistes du domaine venus de partout au Canada. Ces recommandations ont pour but d'aider les gouvernements locaux à faire des divulgations non auditées d'ici la publication de normes par le Conseil

sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) du Canada. Une synthèse est présentée au tableau 1, avec des liens vers la section du guide correspondante.

Tableau 1 : Divulgations non auditées sur les actifs naturels.

<p>Types et catégories d'actifs naturels</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Types ou catégories d'actifs naturels à déclarer pour le gouvernement local. • Explication des types et des catégories. 	<p>Section 6.2</p>
<p>Étendue des actifs naturels</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement des types ou catégories d'actifs naturels. • Étendue spatiale des types ou catégories d'actifs naturels, selon le propriétaire (gouvernement local ou tiers). • Explication de la méthode et des unités de mesure ayant servi à quantifier l'étendue. 	<p>Section 6.3</p>
<p>État des actifs naturels</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • État des actifs naturels par types ou catégories, données quantitatives ou qualitatives à l'appui. • Description et explication de la méthode d'évaluation de l'état. 	<p>Section 6.4</p>
<p>Services écosystémiques</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Types de services écosystémiques rendus par chaque type d'actifs naturels, et avantages pour le gouvernement local. • Dépendance du gouvernement local à l'égard des services écosystémiques rendus, et risques recensés. • Mesure physique des services écosystémiques rendus et des niveaux de service au moyen de données quantitatives ou qualitatives. • Description et explication de l'évaluation des services écosystémiques. 	<p>Section 6.5</p>
<p>Évaluation financière</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Monetary values represented by identified ecosystem services (flows) associated with natural assets. • Replacement/restoration costs for natural assets that are being used in asset management planning. • Description and rationale for the monetary valuation approach undertaken, including where and why cost or current value has not been measured. 	<p>Section 6.6</p>

Élément	Information qu'il est recommandé de fournir	Section
<p>Divulgence de changements</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements survenus durant la période de déclaration ou depuis l'année de référence (pour les années subséquentes), par exemple les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Changement à l'étendue des actifs naturels. <ul style="list-style-type: none"> • Élargissement ou réduction de l'étendue des actifs naturels selon leur type (schématisé et divisé selon les écritures gérées et non gérées, si les données le permettent). • Variation nette de l'étendue de types d'actifs naturels. • Changement à l'état des actifs naturels indiqué par des données quantitatives ou qualitatives sélectionnées. • Changement dans les services écosystémiques rendus sur le plan physique et dans les niveaux de service indiqué par des données quantitatives ou qualitatives sélectionnées. • Changement à la valeur monétaire des services écosystémiques recensés. • Changement à la valeur pécuniaire des actifs naturels. • Modification des coûts de remplacement ou de rétablissement indiqués dans la planification de la gestion des actifs. • Variations des risques visant les actifs naturels détectées dans le cadre de la gestion des risques. • Incidence des changements détectés sur la situation financière et la prestation des services du gouvernement local. • Description et explication de la méthode employée pour mesurer les changements ci-dessus. 	<p>Section 6.7</p>

Les gouvernements locaux pourraient souhaiter structurer les divulgations non auditées sur les actifs naturels de façon à refléter les lignes directrices et les normes existantes d'information financière liées à la nature et au climat, puis l'intégrer à l'information existante sur la durabilité, par exemple :



Gouvernance : Processus de gouvernance, mesures de contrôle et procédures entrant dans la surveillance et la gestion des actifs naturels, y compris le rôle du conseil municipal et du personnel cadre du gouvernement local.



Stratégie : Méthode de gestion des actifs naturels, notamment la planification générale et financière des activités.



Gestion des risques : Processus utilisés pour repérer, évaluer et gérer les risques qui menacent les actifs naturels et les services écosystémiques.



Indicateurs et cibles : Mesures physiques et pécuniaires employées pour rendre compte des actifs naturels et des services écosystémiques (voir le tableau 1).

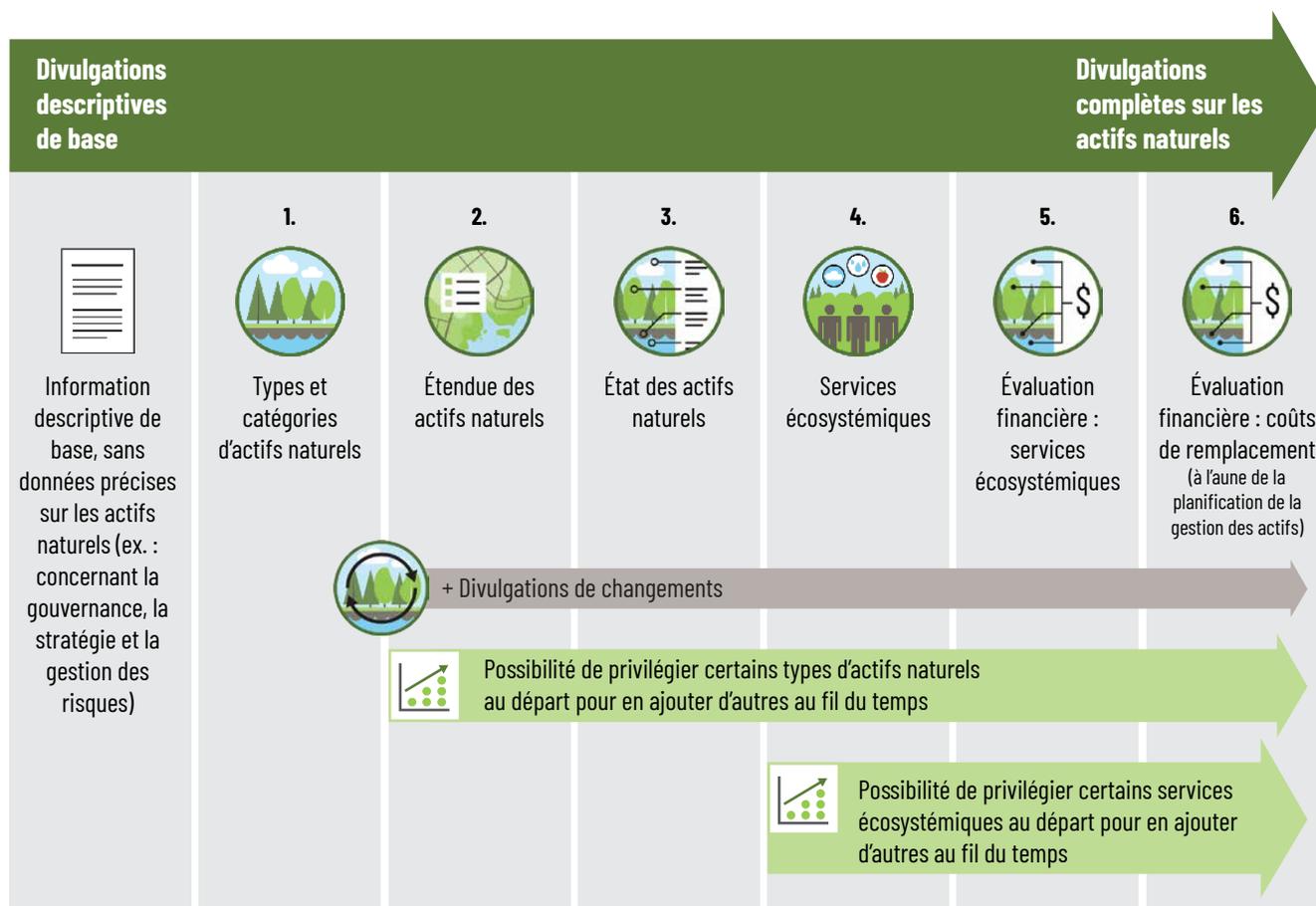


Figure 1 : Étapes progressives de divulgation de l'information sur les actifs naturels.

Quoi faire en premier

L'information sur les actifs naturels permet aux gouvernements locaux de montrer, données clés à l'appui, qu'elles gèrent efficacement les actifs naturels.

Les gouvernements locaux n'ont pas à produire de divulgations complètes détaillant toutes les facettes des actifs naturels dès le départ. Le présent guide peut aider le personnel à déterminer ce qu'il est actuellement possible de déclarer, puis à enrichir progressivement l'information rendue publique sur les actifs naturels (voir la figure 1).

Quel que soit l'état actuel des choses, tous les gouvernements locaux peuvent améliorer leur connaissance et leur gestion des actifs naturels pour

mieux présenter cette information dans leurs rapports financiers et en matière de durabilité. Le présent guide recense les multiples normes et lignes directrices sur lesquelles les gouvernements locaux peuvent se baser.

Plus les gouvernements locaux intègrent tôt la nature à leurs systèmes de gestion et de reddition de comptes, plus elles seront en mesure de prendre des décisions éclairées en matière d'économie et ainsi favoriser le bien-être et la stabilité financière de la collectivité.

1. Introduction



Au Canada, on assiste à une prise de conscience quant à l'importance des services rendus par la nature à la population. Or, « les ressources naturelles et terres du domaine public qui n'ont pas été achetées par le gouvernement » ne sont pas comptabilisées dans les états financiers du secteur public du Canada (Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, 2023). C'est pourquoi ce secteur rend peu de comptes quant aux services que la nature lui rend et ne prend souvent pas bien en considération les changements de ces services dans ses décisions.

De plus en plus d'organismes visionnaires du secteur public (administrations locales et autochtones et organismes de gestion des bassins versants) reconnaissent officiellement le rôle que les actifs naturels jouent dans la prestation de services communautaires (filtration de l'eau, protection contre les inondations, régulation de la chaleur) et cherchent

à gérer en amont ces actifs (Eyquem et coll., 2022). Certains gouvernements locaux présentent aussi des divulgations non auditées à ce sujet dans leurs rapports financiers et en matière de durabilité. Cependant, elles sont trop peu nombreuses à le faire au Canada (moins de 5 % d'entre elles), et les approches employées varient énormément.

Le présent guide, avalisé par le Conseil canadien des normes (CCN), a pour but d'aider les gouvernements locaux à améliorer la structure et l'uniformité des divulgations non auditées au fil de l'évolution des lignes directrices et des normes internationales et nationales sur la nature et la biodiversité. Il peut également inciter plus de gouvernements locaux, y compris leur personnel des finances et de la comptabilité, à gérer et à déclarer leurs actifs naturels dans le cadre du processus global de gestion de ces actifs.



1.1 Actifs naturels et services écosystémiques

Les actifs naturels – comme les milieux humides, les rivières, les lacs, les forêts, les prairies, les marais littoraux et les dunes – rendent à la population du Canada une foule de services essentiels ayant une valeur financière. En voici une définition basée sur les normes nationales en place :

Actif naturel: L'utilisation d'éléments, ou de combinaisons, préservés, restaurés ou améliorés de végétation et de biologie associée, de terre, d'eau et de processus écologiques naturels pour atteindre des résultats ciblés en matière d'infrastructure, tels que la gestion des risques côtiers, la gestion des inondations fluviales, la gestion des eaux pluviales locales et l'atténuation des effets de la chaleur extrême.

Les actifs naturels offrant des résultats en matière d'infrastructure sont parfois appelés **infrastructures naturelles**.

(Source : Conseil canadien des ministres de l'environnement, 2018, cité dans Groupe CSA, 2023)

On appelle **biens et services écosystémiques** les bienfaits tirés des actifs naturels. Ils sont généralement divisés en trois catégories (Haines-Young et Potschin, 2018) :



1. Les services d'approvisionnement, soit les produits que l'on peut tirer des écosystèmes, comme la nourriture, les arbres et l'eau potable.



2. Les services de régulation et de soutien, soit les services qui régulent les processus écosystémiques et favorisent la production d'autres services écosystémiques, par exemple la régulation du climat et le cycle de l'eau.



3. Les services culturels, qui procurent, par le biais de la nature, des bienfaits spirituels, récréatifs et culturels, par exemple l'esthétisme du paysage, et des bienfaits pour la santé physique et mentale.

Dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, on appelle ces services des « contributions de la nature aux populations » (CDB, 2022), comme l'indique le cadre conceptuel de l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) (Diaz et coll., 2018).

1.2 Divulgations sur les actifs naturels au Canada

Selon le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), la mise en place de normes comptables pour le secteur public du Canada vise entre autres « à répondre aux besoins des utilisateurs des états financiers et à faire en sorte que l'information nécessaire à la reddition de comptes et à la prise de décisions éclairées leur soit fournie » (CCSP, 2024a). Pour gérer et soutenir efficacement ces actifs et les services écosystémiques qu'ils rendent, il est nécessaire d'étayer la reddition de comptes à l'aide d'information sur les actifs naturels.

La bonne nouvelle, c'est que plus de 150 gouvernements locaux s'attèlent en amont à recenser, à évaluer, à apprécier et à gérer leurs actifs

naturels (figure 2, encadré 1). Certaines d'entre elles – de petite ou grande envergure – ont en outre déjà présenté cette information dans leurs rapports financiers et en matière de durabilité (tableau 2).

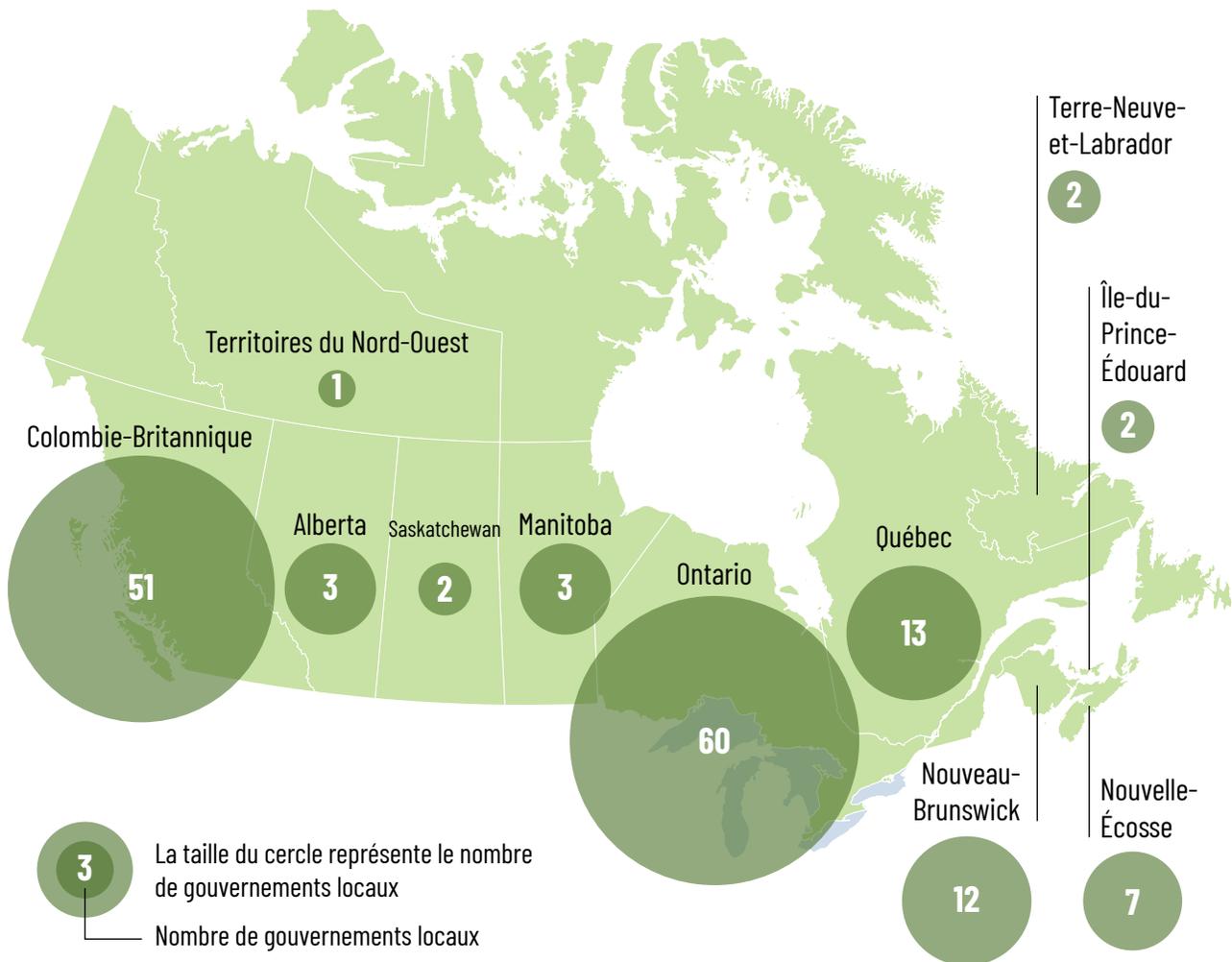


Figure 2 : Gouvernements locaux et organismes de gestion des bassins versants du Canada ayant déjà entrepris de gérer des actifs naturels (ex. : inventaire, modélisation, évaluation, gestion).

Encadré 1 : Gouvernements locaux canadiens ayant déjà entrepris de gérer des actifs naturels (ex. : inventaire, évaluation et gestion).

British Columbia		39.	District régional de East Kootenay	73.	Ville de Mississauga
1.	District régional de la capitale	40.	District régional de Kootenay Boundary	74.	Ville de Niagara Falls
2.	Clayoquot Biosphere Trust	41.	District régional de Nanaimo	75.	Ville d'Orillia
3.	Ville de Abbotsford	42.	District régional de Squamish-Lillooet	76.	Ville d'Oshawa
4.	Ville de Burnaby	43.	Municipalité de villégiature de Whistler	77.	Ville d'Ottawa
5.	Ville de Campbell River	44.	Ville de Comox	78.	Ville de Peterborough
6.	Ville de Colwood	45.	Ville de Gibsons	79.	Ville de Richmond Hill
7.	Ville de Courtenay	46.	Ville de Golden	80.	Ville de St. Catharine
8.	Ville de Cranbrook	47.	Ville de Parksville	81.	Ville de Toronto
9.	Ville de Dawson Creek	48.	Ville de View Royal	82.	Ville de Vaughan
10.	Ville de Grand Forks	49.	Canton de Langley	83.	Ville de Windsor
11.	Ville de Kelowna	50.	Vancouver Fraser Port Authority	84.	Ville de Woodstock
12.	Ville de Nanaimo	51.	Village de Cumberland	85.	Conservation Halton
13.	Ville de New Westminster	Northwest Territories		86.	Comté de Dufferin
14.	Ville de North Vancouver	52.	Ville de Yellowknife	87.	Comté de Northumberland
15.	Ville de Port Moody	Alberta		88.	Comté d'Oxford
16.	Ville de Port Coquitlam	53.	Ville de Calgary	89.	Comté de Simcoe
17.	Ville de Prince George	54.	Ville d'Edmonton	90.	Credit Valley Conservation
18.	Ville de Roseland	55.	Ville de Spruce Grove	91.	Comté de Lanark
19.	Ville de Surrey	56.	Comté de Parkland	92.	Canton de Loyalist
20.	Ville de Terrace	57.	Ville de Cochrane	93.	Municipalité de Port Hope
21.	Ville de Vancouver	58.	Ville de Okotoks	94.	Municipalité de Strathroy-Caradoc
22.	Ville de Vernon	Saskatchewan		95.	Région de la capitale nationale (Ottawa / Gatineau)
23.	Ville de West Kelowna	59.	Ville de Martensville	96.	Niagara Peninsula Conservation Authority
24.	District de Central Saanich	60.	Ville de Saskatoon	97.	Municipalité régionale de Halton
25.	District de Highlands	Manitoba		98.	Région de Niagara
26.	District de Kent	61.	Ville de Selkirk	99.	Région de Peel
27.	District de Mackenzie	62.	Municipalité régionale de Springfield	100.	Région de York
28.	District de North Cowichan	63.	Région métropolitaine de Winnipeg	101.	Canton de Tay Valley
29.	District de Saanich	Ontario		102.	Toronto Region Conservation Authority
30.	District de Sparwood	64.	Ville de Barrie	103.	Ville de Aurora
31.	District de Tofino	65.	Ville de Brantford	104.	Ville de Blue Mountains
32.	District de Vanderhoof	66.	Ville de Burlington	105.	Ville de Caledon
33.	District de West Vancouver	67.	Ville de Cambridge	106.	Ville de Collingwood
34.	District régional de quathet	68.	Ville de Guelph	107.	Ville de East Gwillimbury
35.	District régional de Alberni-Clayoquot	69.	Ville de Hamilton	108.	Ville de Fort Erie
36.	District régional de Central Kootenay	70.	Ville de Kenora	109.	Ville de Halton Hills
37.	District régional de Central Okanagan	71.	Ville de London		
38.	District régional de Comox Valley	72.	Ville de Markham		

110.	Ville de Lincoln
111.	Ville de Midland
112.	Ville de Minto
113.	Ville de Newmarket
114.	Ville d'Oakville
115.	Ville d'Orangeville
116.	Ville de Pelham
117.	Ville de Shelburne
118.	Ville de The Blue Mountains
119.	Canton de Centre Wellington
120.	Canton de East Zorra-Tavistock
121.	Canton de Conmee
122.	Canton de King
123.	Canton de Ramara
Québec	
124.	Ville de Laval
125.	Ville de Montréal
126.	Ville de Terrebonne
127.	Communauté métropolitaine de Montréal

128.	Municipalité de Compton
129.	Région de la capitale nationale (Ottawa / Gatineau)
130.	Ville de Québec
131.	Communauté métropolitaine de Québec
132.	Ville de Candiac
133.	Ville de Hudson
134.	Ville de Rosemère
135.	Ville de Varenne
136.	Bassin versant de la Rivière Chaudière
New Brunswick	
137.	Ville d'Edmundston
138.	Ville de Fredericton
139.	Ville de Moncton
140.	Ville de Saint John
141.	Commission de services régionaux Nord-Ouest
142.	Point-du-Chêne
143.	Ville de Florenceville-Bristol
144.	Ville de Riverview

145.	Ville de Sackville
146.	Ville de Saint-André
147.	Village de Drummond
148.	Village de Riverside-Albert
Nova Scotia	
149.	Comté d'Annapolis
150.	District de East Hants
151.	District de Lunenburg
152.	Municipalité régionale d'Halifax
153.	Ville de Mahone Bay
154.	Ville de New Glasgow
155.	Ville de Pictou
Prince Edward Island	
156.	Ville de Charlottetown
157.	Ville de Stratford
Newfoundland and Labrador	
158.	Ville de St. John's
159.	Ville de Logy Bay-Middle Cove-Outer-Cove



Tableau 2 : Exemples de déclarations sur les actifs naturels présentées dans des rapports sur les finances et la durabilité.

Municipalité	Rapport	Description générale de l'information sur les actifs naturels
Ville de Calgary	2022 City of Calgary Financial Report (City of Calgary, 2023)	Notes présentées dans des divulgations non auditées sur le climat, organisées en fonction des exigences du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Les notes se trouvent à la rubrique sur la gestion des risques (qui traite du processus de recensement et d'évaluation des risques liés au climat) (p. 95). Elles décrivent la liste des actifs naturels de la Ville et présentent un lien vers cette liste, où la valeur des actifs est indiquée, aux côtés des coûts de remplacement (6,9 milliards de dollars) et de la valeur annuelle des services (2,5 milliards de dollars) liés aux actifs naturels comptabilisés dans cette étude.
Ville de Gibsons	Financial Statements December 31, 2023 (Town of Gibsons, 2023)	Note faisant partie d'observations jointes aux états financiers dans les rubriques sur les principales conventions comptables et les immobilisations corporelles (p. 10). Elle fait état d'une partie des fonctions des actifs naturels – aquifère de Gibsons (stockage et filtration de l'eau), ruisseaux, zones riveraines et milieux humides (gestion des eaux pluviales), zone intertidale (mur de protection naturel) et forêt urbaine (nombreux bienfaits sur les plans social, environnemental et économique) – ainsi que de la dépendance de la Ville à l'égard de ces actifs et des sommes investies dans leur gestion.
Ville de Mississauga	2022 Financial and Sustainability Report (City of Mississauga, 2023).	Notes des sections sur les finances et la durabilité. Note non auditée dans les observations sur les états financiers consolidés (p. 119). Cette dernière souligne que les bienfaits et services qu'offrent divers actifs naturels réduisent en partie le besoin d'infrastructures techniques. Elle traite plus précisément de la fonction des arbres et du fait que la Ville doit investir dans les actifs naturels pour maintenir le niveau de service offert aux contribuables. Section non auditée sur le capital naturel faisant partie de la rubrique sur la durabilité. On y décrit les actifs naturels et services prioritaires, l'engagement à intégrer les actifs naturels dans les rapports financiers, l'évaluation des arbres de la ville et les résultats préliminaires de l'inventaire des actifs naturels (avec un lien vers un tableau de bord en ligne montrant l'étendue et l'état des actifs naturels).
Ville de Montréal	Rapport financier annuel 2022 (Ville de Montréal, 2023).	Notes dans des divulgations non auditées liées au climat, organisées en fonction des exigences du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (p. 94-99). Les notes des rubriques « Gouvernance » et « Stratégie » décrivent les travaux que la Ville mène pour mieux orienter l'information sur les actifs naturels. La municipalité surveille les investissements en ciblant cinq catégories d'actifs : agriculture urbaine, milieux naturels, verdissement et biodiversité, gestion des eaux pluviales, et arbres urbains.
Ville de Québec	Rapport financier 2023 (Ville de Québec, 2024).	Note figurant dans des déclarations financières non auditées liées au climat, organisées selon les exigences de l'ISSB (p. A-7). On y mentionne l'adoption d'une Stratégie en faveur de la biodiversité en 2023, mais sans préciser si la gestion des actifs naturels en fait partie.

Municipalité	Rapport	Description générale de l'information sur les actifs naturels
Ville de Toronto	Planning for the Future: 2023 Annual Financial Report (City of Toronto, 2024).	Note faisant partie d'observations auditées jointes aux états financiers consolidés (p. 53), dans les rubriques sur les actifs non financiers, les immobilisations corporelles et les infrastructures. On y mentionne que la Ville gère différents actifs naturels – comme des ravins et des forêts urbaines – qui rendent des services à la population et aux entreprises et ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.
District de l'Ouest de Vancouver	2023 Annual Report (District of West Vancouver, 2023).	Section de renseignements supplémentaires non audités sur les actifs naturels (p. 111). On y présente une description et la valeur estimative de différents types d'actifs naturels (forêts, cours d'eau, zone intertidale, parcs, stockage de carbone), les prochaines mesures prévues, et un lien vers une brochure destinée au public .

1.3 Objet

Certaines des divulgations sur les actifs naturels des gouvernements locaux sont auditées, d'autres non. Ces divulgations donnent de l'information sur les ressources recensées, les actifs naturels et services prioritaires, leur état, leur valeur, les relations de dépendance, les investissements et les méthodes de gestion (tableau 2). Le contenu et le format de l'information varient grandement, car il s'agit d'une nouvelle pratique pour laquelle il n'existe pas encore de normes ou de lignes directrices au Canada.

Le présent guide a pour but d'aider les gouvernements locaux canadiens à uniformiser leurs divulgations au fil de l'évolution des normes de comptabilité et de durabilité, qu'il s'agisse des gouvernements locaux avant-gardistes qui déclarent déjà cette information ou de celles qui cherchent activement à le faire. Le document repose sur un examen récent (décembre 2024) des normes de déclaration existantes ainsi que des projets en cours visant à créer des normes de comptabilité et de déclaration concernant les actifs naturels.

Les recommandations aideront les gouvernements locaux à se préparer en vue des normes que publiera l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), tout particulièrement des suites du

récent exposé-sondage sur les ressources naturelles corporelles (IPSASB, 2024c). Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) du Canada s'inspirera ensuite de l'IPSASB pour créer ses propres normes. En effet, comme le prévoit sa stratégie internationale (CCSP, 2024b), les principes sous-tendant les normes internationales serviront de fondement à l'établissement de normes canadiennes correspondantes.

Pour plusieurs sujets non traités dans le guide, les collaborateurs ont souligné la nécessité de créer des lignes directrices détaillées, comme des normes d'évaluation financière des services écosystémiques. Ce guide se veut un outil supplémentaire pour susciter l'intérêt des personnes responsables de la production de rapports financiers dans les quelque 3 600 gouvernements locaux du Canada (Commonwealth Governance for Development, s. d.) qui n'ont pas encore commencé à gérer les actifs naturels.

2. Préparation du guide



Le présent guide est un accord d'atelier national dérivé d'ateliers collaboratifs, d'un consensus et d'un examen effectué par les personnes nommées à la section des remerciements, selon le processus établi par le CCN (CCN, 2020).

Ont participé directement au processus plus de 120 collaborateurs venus de partout au Canada, de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Ils représentaient le gouvernement fédéral, des administrations provinciales, municipales et autochtones, des associations professionnelles, des organismes du secteur privé, des organismes de gestion des bassins versants, des organisations non gouvernementales et des universités. Des représentants de l'IPSASB et du CCSP ont également assisté aux ateliers à titre d'observateurs.

Les discussions ont été concentrées dans deux demi-journées d'ateliers virtuels, les 18 avril et 28 mai 2024. Les participants avaient en main différentes ressources :

- Documents de référence importants.
- Présentation générale des normes, des recommandations et des projets en cours concernant l'information sur les actifs naturels (voir la [section 3](#)).
- Première version du guide à commenter.

Les ateliers étaient structurés de manière à stimuler les échanges et à obtenir de l'information, de la rétroaction et un consensus par divers moyens, notamment dans le cadre :

- de présentations de spécialistes;
- de sondages interactifs;
- d'activités en petits groupes où des personnes prenaient en note les principaux points discutés;
- de discussions en grand groupe.

Comme il est indiqué dans l'accord d'atelier national, il existe déjà une panoplie de lignes directrices internationales et nationales concernant l'information liée à la nature. Il a donc été convenu de monter le présent guide :

- en consultant le plus possible les lignes directrices existantes, qui donnent une idée des normes internationales et canadiennes à venir. Certaines portions pertinentes de lignes directrices existantes sont indiquées (avec un hyperlien), de sorte que les utilisateurs puissent s'y retrouver et connaître l'origine des lignes directrices qui s'appliquent à différents éléments;
- en mettant l'accent sur les actifs naturels et en tenant compte des principes provisoires de l'IPSASB concernant la divulgation et la comptabilisation des ressources naturelles corporelles dans les états financiers;
- en prenant en compte la matérialité relative aux entités du secteur public, en référant à la *Norme thématique GRI 101 – Biodiversité 2024* concernant les impacts ainsi que les recommandations de la TNFD. Cette façon de faire concorde avec l'approche de l'IPSASB relativement aux divulgations liées à la durabilité et au climat (IPSASB, 2024), ainsi qu'avec les travaux collaboratifs entre l'ISSB et la GRI (IFRS Foundation, 2024a).

Le présent guide a été monté à partir des documents présentés aux ateliers et des consensus dégagés des sondages. Les collaborateurs ont aussi été invités à examiner et à commenter le rapport.

3. Contexte : normes, recommandations et projets en cours



Les normes relatives à l'information financière et en matière de durabilité évoluent rapidement à l'échelle internationale et nationale, surtout dans le domaine de la nature et de la biodiversité. C'est pourquoi il faut bien tenir compte du cadre global que forment les normes, les recommandations et les projets en cours lorsqu'il s'agit d'information relative aux actifs naturels.

Pour faciliter cette harmonisation, nous avons fourni aux participants un résumé des ressources et travaux en cours jugés d'intérêt à l'international et au Canada ([annexe A](#)). En voici des exemples :

Ressources internationales

- Normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB)
 - *IFRS S1: General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information* (ISSB, 2024a).
 - *IFRS S2: Climate-Related Disclosures* (ISSB, 2024b).
- Projets de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB)
 - Projet *Tangible Natural Resources* (IPSASB, 2024a).
 - Projet "Sustainability Climate-Related Disclosures" (IPSASB, 2024b).
- Global Reporting Initiative (GRI) – Norme thématique GRI 101 – Biodiversité 2024 (GRI, 2024a).
- Recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) (TNFD, 2023).
- Organisation des Nations Unies – Système de comptabilité économique et environnementale – Comptabilité des écosystèmes (Organisation des Nations Unies et coll., 2021).

Ressources canadiennes

- Ressources du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID)
 - Exposé-sondage du CCNID : Projet de Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (NIFC Canada, 2024a).
 - Exposé-sondage du CCNID : Projet de Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (NIFC Canada, 2024b).
- Ressources du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP)
 - Projet Organismes sans but lucratif du secteur public : Immobilisations (CCSP, 2024b).
 - Réponse au document de consultation *Natural Resources* de l'IPSASB (CCSP, 2024c). (N.B. : Le CCSP continue de faire un suivi du projet *Tangible Natural Resources* de l'IPSASB et consultera la population canadienne au sujet de l'exposé-sondage 92 Ressources naturelles corporelles de l'IPSASB.)
- Projet Certification de l'information sur la durabilité du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC, 2024).
- Ressources de Statistique Canada
 - Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a).
 - Système de comptabilité économique et environnementale du Canada – Comptes des écosystèmes (Statistique Canada, 2024b).
- CSA W128:F23 Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023).

En plus de ces ressources, il existe des normes et des lignes directrices traitant de la gestion des actifs, des mesures concrètes à prendre pour incorporer les actifs naturels à la planification de la gestion des actifs et à l'information financière des gouvernements locaux en matière de climat. Voici d'autres ressources consultées lors de la préparation du guide :

- ISO 55000 :2024 Gestion d'actifs – Vocabulaire, aperçu général et principes (Organisation internationale de normalisation, 2024).
- Infrastructure naturelle : Comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs (Initiative des actifs naturels, 2024).
- *Enhancing Climate-related Disclosure by Cities: A Guide to Adopting the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (CPA Canada, 2019).



4. Portée



Il est convenu que le présent guide a pour but d'aider les gouvernements locaux à intégrer les divulgations non auditées sur les actifs naturels dans leurs rapports financiers et en matière de durabilité, et ce, à partir de 2024.

4.1 Zone d'application

Le guide est destiné à être appliqué au Canada.

4.2 Durée d'application

Le guide se veut provisoire, volontaire et officieux et s'applique jusqu'à la publication par le CCSP, le cas échéant, de normes comptables pour le secteur public canadien. Celles-ci pourraient servir :

- a. à reconnaître et à comptabiliser les actifs naturels dans les états financiers;
- b. à produire des divulgations sur les actifs naturels qui ne sont pas reconnus comme tels au point a).

4.3 Public cible

Le guide s'adresse aux personnes suivantes :

- Professionnels de la finance et de la comptabilité du secteur public responsables de la gestion financière, de la comptabilité et des rapports financiers.
- Professionnels de la durabilité du secteur public responsables de la gestion de la durabilité et des rapports à ce sujet.
- Spécialistes responsables de la gestion des actifs du secteur public, par exemple des fonctionnaires, des Autochtones (membres des

Premières Nations, Métis et Inuits), des autorités régionales, des collectivités, des gouvernements, des organismes de gestion des bassins versants, des autorités de conservation et des consultants en gestion d'actifs.

- Gestionnaires de terrains devant gérer en continu des actifs naturels.
- Autres personnes participant à la prestation des services rendus par les actifs naturels.

Il peut aussi s'adresser accessoirement :

- aux institutions financières et aux assureurs s'intéressant au profil de risque d'entités du secteur public ou souhaitant définir les actifs naturels et les services qu'ils rendent et investir dans leur protection et gestion.
- aux utilisateurs et créateurs de critères ESG (environnement, société et gouvernance);
- aux professionnels s'intéressant à la gestion écosystémique et au renversement de la perte de biodiversité, aux solutions naturelles à des problèmes de société, à l'adaptation au climat et à la réduction du risque de catastrophe.
- aux autres personnes s'intéressant à la prestation durable de services écosystémiques.

4.4 Sujets non traités

Le guide ne traite pas de ce qui suit :

- Reconnaissance, mesure ou présentation dans les états financiers et les divulgations auditées connexes des ressources naturelles corporelles visées par le projet *Tangible Natural Resources* de l'IPSASB (IPSASB, 2024a);

- Autres divulgations liées au climat et à la nature ne faisant pas partie des états financiers et visées par le projet *Sustainability Climate-Related Disclosures* de l'IPSASB (IPSASB, 2024b).
- Méthodes d'inventaire, d'évaluation de l'état, d'évaluation financière ou de gestion des actifs naturels;
- Autres processus de gestion des actifs.
- Recommandations portant spécifiquement sur la manière dont les gouvernements locaux devraient communiquer avec les peuples autochtones et s'occuper des droits et titres autochtones au vu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le cadre des travaux municipaux liés aux actifs naturels.



5. Définitions



Le présent guide contient des termes potentiellement inconnus des utilisateurs. Ces termes pourraient en outre revêtir d'autres sens dans d'autres domaines (ex. : actif), selon le contexte et le bagage professionnel de la personne qui les utilise. Les définitions présentées

au tableau 3, tirées de lignes directrices existantes, ont pour but d'aider les utilisateurs : a) à comprendre les définitions déjà en usage; et b) à comparer les définitions de termes semblables. D'autres définitions et précisions se trouvent dans les publications sources.

Tableau 3 : Définitions, sources et emploi de la terminologie du guide.

Source	Principale(s) définition(s)	Commentaires
CSA W218:F23 Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Group CSA, 2023)	Actif naturel L'utilisation d'éléments, ou de combinaisons, préservés, restaurés ou améliorés de végétation et de biologie associée, de terre, d'eau et de processus écologiques naturels pour atteindre des résultats ciblés en matière d'infrastructure, tels que la gestion des risques côtiers, la gestion des inondations fluviales, la gestion des eaux pluviales locales et l'atténuation des effets de la chaleur extrême.	Tiré de Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), 2018. C'est la définition qu'emploient actuellement les personnes chargées de la gestion municipale d'actifs naturels au Canada. N.B. : Le mot « actif » ici n'a pas le même sens que dans d'autres sources.
	Infrastructures naturelles Les actifs naturels offrant des résultats en matière d'infrastructure sont parfois appelés infrastructures naturelles.	Tiré de Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), 2018.
	Actifs améliorés Les actifs améliorés se situent à mi-chemin entre les actifs naturels (éléments d'écosystèmes et de paysages préservés ou restaurés) et les infrastructures vertes construites, offrant des résultats comparables ou complémentaires.	Tiré de Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), 2021.
Recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TFND, 2023a). Voir aussi le Glossaire de la TNFD. (TNFD, 2023b)	État de la nature L'état et l'étendue des écosystèmes, ainsi que la taille de la population des espèces et le risque d'extinction, y compris les changements positifs ou négatifs.	Adapté de Nations Unies et coll. (2021) Système de comptabilité économique et environnementale - Comptabilité des écosystèmes (SCEE CE)
	Services écosystémiques Les contributions des écosystèmes aux avantages utilisés dans l'économie et les autres activités humaines.	Adapté de Nations Unies et coll. (2021) Système de comptabilité économique et environnementale - Comptabilité des écosystèmes (SCEE CE)
	Capital naturel Le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables telles que les plantes, les animaux, l'air, l'eau, les sols et les minéraux qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes.	Tiré du National Capital Protocol de la Capitals Coalition (2016).
	Actifs environnementaux Composants naturels vivants et non vivants de la Terre, constituant à eux deux l'environnement biophysique, qui peuvent apporter des avantages à l'humanité.	De Nations Unies et coll. (2021) Système de comptabilité économique et environnementale - Comptabilité des écosystèmes (SCEE CE).
	Actifs écosystémiques Type d'actif environnemental qui représente un type d'écosystème spécifique caractérisé par un ensemble distinct de composants biotiques et abiotiques et par leurs interactions.	Adapté de Nations Unies et coll. (2021) Système de comptabilité économique et environnementale - Comptabilité des écosystèmes (SCEE CE).

Source	Principale(s) définition(s)	Commentaires
	<p>Étendue de l'écosystème Superficie d'un écosystème particulier, généralement mesurée en termes de surface spatiale.</p>	De Nations Unies et coll. (2021) Système de comptabilité économique et environnementale - Comptabilité des écosystèmes (SCEE CE).
	<p>État de l'écosystème Qualité d'un écosystème mesurée par ses caractéristiques abiotiques et biotiques. L'état est évalué par la composition, la structure et la fonction d'un écosystème qui, à leur tour, sous-tendent l'intégrité écologique de l'écosystème et soutiennent sa capacité à fournir des services écosystémiques de manière permanente.</p>	De Nations Unies et coll. (2021) Système de comptabilité économique et environnementale - Comptabilité des écosystèmes (SCEE CE).
	<p>Connectivité écologique La mesure dans laquelle le paysage facilite le déplacement des organismes (animaux, structures reproductrices des plantes, pollen, pollinisateurs, spores, etc.) et d'autres ressources importantes pour l'environnement, telles que les nutriments et l'humidité, entre des habitats semblables. La connectivité est entravée par la fragmentation.</p>	Tiré du glossaire de l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).
<p>IPSAS Glossary of Defined Terms (International Federation of Accountants, 2018)</p>	<p>Actif Une ressource actuellement contrôlée par l'entité du fait d'un événement passé. Une ressource est un élément présentant un potentiel de service ou une capacité à générer des avantages économiques.</p>	Traduction française tiré du IFAC (2022a) , Cadre conceptuel, chapitre 5, para. 5.6 et 5.7.
	<p>Coût présumé Le montant utilisé comme substitut du coût ou du coût amorti à une date donnée.</p>	Traduction française tiré du IFAC (2022b) , IPSAS 33, para. 9.
<p>IPSASB Conceptual Framework (International Federation of Accountants, 2023)</p>	<p>Potentiel de service La capacité de fournir des services permettant à l'entité d'accomplir ses missions. Le potentiel de service permet à une entité de remplir des objectifs sans générer nécessairement des entrées nettes de trésorerie. Les actifs du secteur public présentant un potentiel de service peuvent par exemple être des actifs liés aux loisirs, au patrimoine, à la collectivité, à la défense ou d'autres actifs détenus par les États et autres entités du secteur public, qui sont utilisés pour fournir des services à des tiers. Ces services peuvent être destinés à une consommation collective ou individuelle. De nombreux services peuvent être fournis dans des domaines où la concurrence est limitée voire inexistante. L'utilisation et la cession de ces actifs peuvent faire l'objet de restrictions dans la mesure où nombre d'actifs présentant un potentiel de service sont spécifiques par nature.</p>	<p>Mentionné dans l'exposé-sondage 92 <i>Ressources naturelles corporelles</i> (IPSASB, 2024c).</p> <p>Traduction française tiré du IFAC (2022a), Cadre conceptuel, chapitre 5, para. 5.8 et 5.9.</p>
	<p>Avantages économiques Des entrées de trésorerie ou les réductions de sorties de trésorerie résultant par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'utilisation d'un actif pour produire et vendre des services; • de l'échange direct d'un actif contre de la trésorerie ou d'autres ressources; • de l'élimination ou de la réduction d'une dette par transfert d'un actif. 	<p>Mentionné dans l'exposé-sondage 92 <i>Ressources naturelles corporelles</i> (IPSASB, 2024c).</p> <p>Traduction française aligné avec IFAC (2022a), Cadre conceptuel, chapitre 5, para. 5.10.</p>

Source	Principale(s) définition(s)	Commentaires
Projet Tangible Natural Resources de l'IPSASB (IPSASB, 2024a)	Ressource naturelle corporelle Ressource qui : a) est d'origine naturelle; et b) a un potentiel de service et/ou la capacité de générer des avantages économiques futurs.	Version provisoire. Exposé- sondage 92 <i>Ressources naturelles corporelles</i> (IPSASB, 2024c).
	Catégorie de ressources naturelles corporelles Groupe de ressources naturelles corporelles de nature similaire ou détenues pour une raison semblable qui est présenté comme un élément unique, à titre principal ou à titre annexe, dans les états financiers.	Version provisoire. Exposé- sondage 92 <i>Ressources naturelles corporelles</i> (IPSASB, 2024c).
IPSAS 46, Measurement (IPSASB, 2023a)	Valeur opérationnelle actuelle Montant que l'entité serait prête à payer pour le potentiel de service restant d'un actif à la date de mesure.	Traduction française aligné avec la traduction utilisé par le CCSP.
ISO 55000: 2024 Gestion d'actifs – Vocabulaire, aperçu général et principes (ISO, 2024)	Actif Item, chose ou entité qui a une valeur potentielle ou réelle pour un organisme	
	Gestion d'actifs Activités coordonnées d'un organisme dans le but de créer de la valeur à partir d'actifs.	
	Plans de gestion d'actifs Information documentée qui spécifie les activités, les ressources, les coûts et les délais nécessaires pour qu'un actif individuel, ou un groupement d'actifs, atteigne les objectifs de gestion d'actifs d'un organisme.	La réglementation exige que les municipalités de l'Ontario préparent des plans de gestion des biens (Règlement de l'Ontario 588/17).
	Niveau de service Paramètres ou combinaison de paramètres reflétant les résultats sociaux, politiques, environnementaux et économiques qu'un organisme fournit	

6. Lignes directrices pour les divulgations non auditées sur les actifs naturels



Les discussions tenues dans le cadre de l'accord d'atelier ont servi à définir des lignes directrices pour les divulgations non auditées sur les actifs naturels. Chaque section indique :

- l'information à divulguer;
- les ressources pertinentes;
- les considérations soulevées dans l'accord d'atelier.

Conformément à l'approche retenue ([section 2](#)), chaque ressource s'accompagne d'un hyperlien et d'une recommandation claire de s'y référer pour plus d'information.

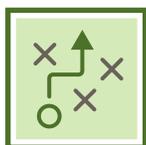
6.1 Survol

6.1.1 Structure

Les gouvernements locaux pourraient souhaiter structurer l'information non vérifiée sur les actifs naturels de façon à refléter les lignes directrices et les normes existantes d'information financière liée à la nature et au climat (voir les ressources à l'[annexe A](#) et à la [section 7.2](#)). Par exemple, des recommandations adaptées de celles du TNFD pour la gestion des actifs naturels à l'échelle locale pourraient viser les éléments suivants :



Gouvernance : Processus de gouvernance, mesures de contrôle et procédures entrant dans la surveillance et la gestion des actifs naturels, y compris le rôle du conseil municipal et du personnel cadre du gouvernement local.



Stratégie : Méthode de gestion des actifs naturels, notamment la planification générale et financière des activités.



Gestion des risques : Processus utilisés pour repérer, évaluer et gérer les risques qui menacent les actifs naturels et les services écosystémiques.



Indicateurs et cibles : Mesures physiques et pécuniaires employées pour rendre compte des actifs naturels et des services écosystémiques, y compris les niveaux de service ou d'autres cibles organisationnelles définies par le gouvernement local ou imposées par une loi ou un règlement.

Lorsqu'il s'agit de divulgations sur la durabilité générale, la nature ou le climat, il peut être pertinent de consolider l'information sur la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques dans une même section. Il convient aussi d'expliquer les interactions entre les différentes facettes de la durabilité, y compris les actifs naturels, et la façon dont chaque aspect est géré.

Le présent guide recense les indicateurs liés à l'information sur les actifs naturels :

- Types et catégories d'actifs naturels ([section 6.2](#))
- Étendue des actifs naturels ([section 6.3](#))
- État des actifs naturels ([section 6.4](#))
- Services écosystémiques ([section 6.5](#))
- Évaluation financière des services écosystémiques ([section 6.6](#))
- Évaluation financière des actifs naturels ([section 6.6](#))
- Divulgence de changements ([section 6.7](#))

Outre l'information rendue publique dans les rapports financiers, les gouvernements locaux auraient avantage à faire circuler de l'information détaillée à l'interne (au sein du conseil municipal et d'autres conseils et comités) pour favoriser la compréhension et la bonne utilisation des données.

6.1.2 Attributs physiques et pécuniaires de l'information

L'information sur les actifs naturels peut porter sur des attributs tant physiques que pécuniaires, notamment si l'on pense :

- aux stocks d'actifs naturels;
- aux flux de services écosystémiques qui procurent des bienfaits à la population.

La structure du Système de comptabilité économique et environnementale – Comptabilité des écosystèmes (SCEE-CE) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), utilisé par le gouvernement fédéral pour

dresser les comptes de capitaux naturels du Canada, donne un aperçu conceptuel de ces éléments (figure 3). Il est recommandé que les gouvernements locaux incluent dans l'information communiquée à la fois les stocks et les flux, attributs physiques et pécuniaires y compris, sans oublier leur évolution dans le temps.

6.1.3 Hypothèses et limites

Chaque section devrait comprendre, outre l'information en question, une description et une justification de l'approche choisie. Par ailleurs, dans une optique de transparence et de responsabilisation, les hypothèses et les limites devraient être indiquées même si les divulgations ne seront pas auditées.

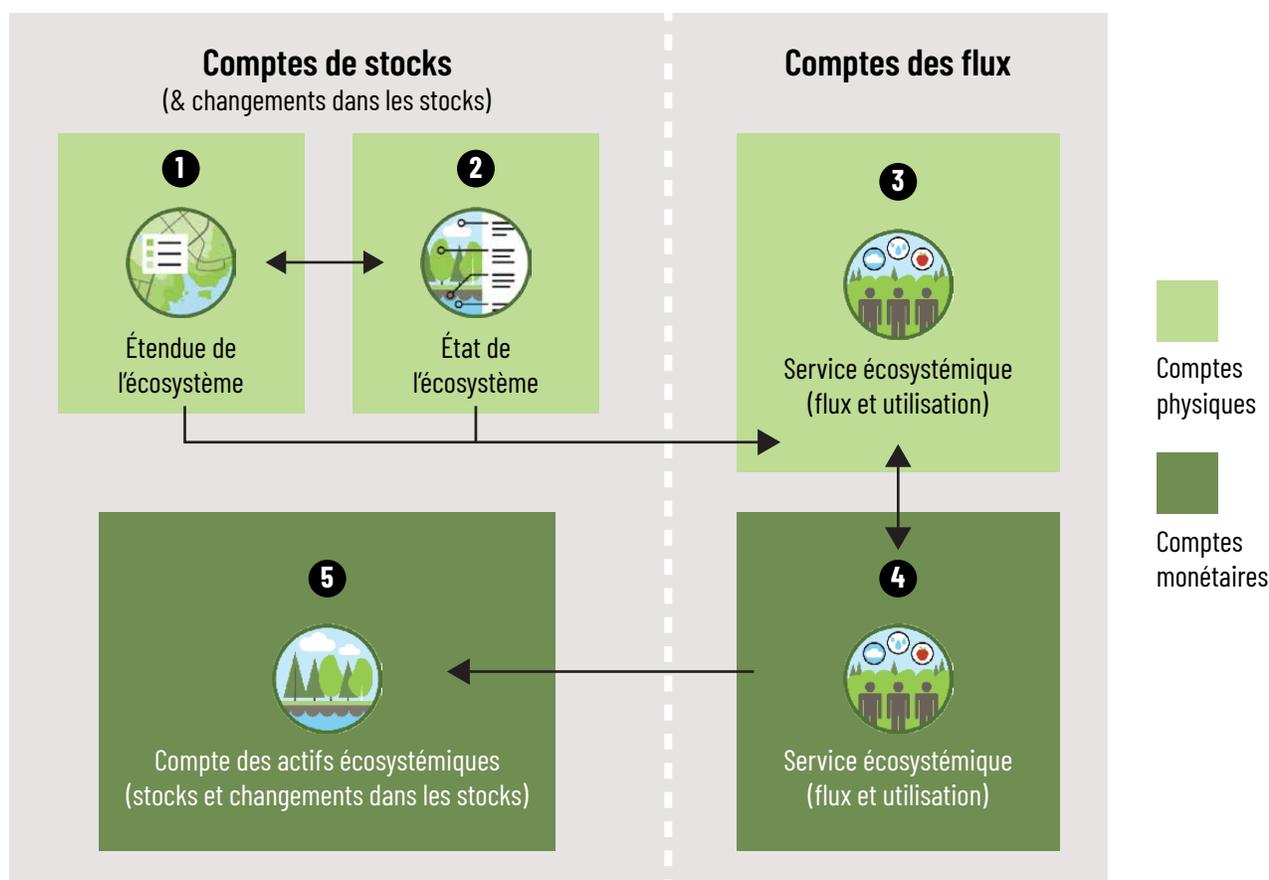


Figure 3 : Comptes des écosystèmes et interactions entre eux (Nations Unies, 2024a).

6.2 Types et catégories d'actifs naturels



Information qu'il est recommandé de fournir :

- Types ou catégories d'actifs naturels retenus pour la déclaration du gouvernement local.
- Explication des types et des catégories.

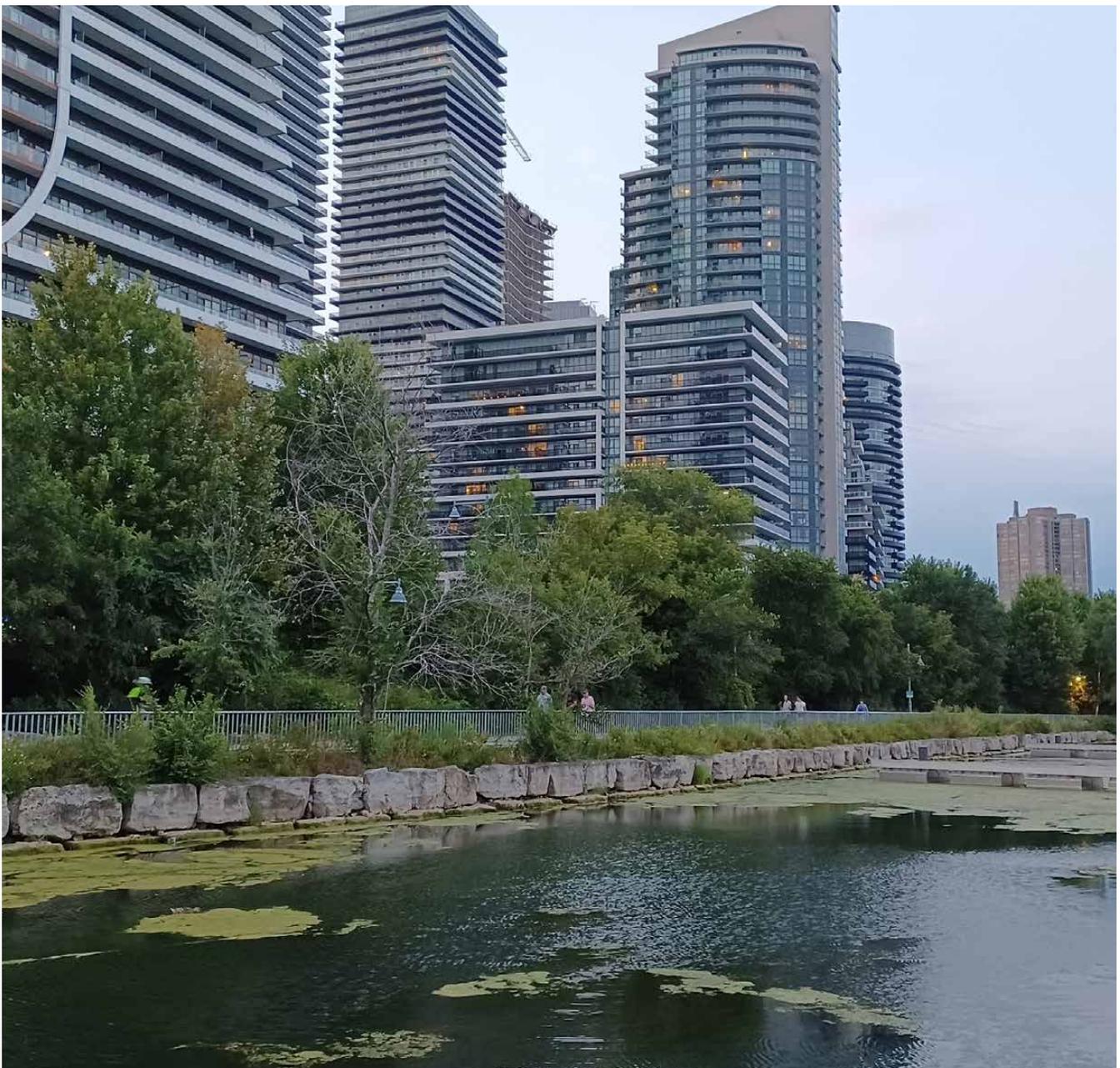
Ressources

Source	Contenu	Territoire
CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023)	Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels et l'élaboration d'un cadre d'inventaire (sections 5.1 à 5.4).	Canada
Infrastructure naturelle : comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs (IAN, 2024)	Marche à suivre pour cerner et inventorier les actifs naturels, division possible des actifs naturels et améliorés (tableau 1 de la publication), types de données utiles (tableaux 2 et 3) et processus de hiérarchisation.	Canada
Couverture des terres du Canada 2020 – Indice des classes (Ressources naturelles Canada, 2024)	Données sur la couverture terrestre nationale et indice des classes.	Canada
Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a)	Approche canadienne pour la comptabilité nationale des actifs naturels, qui reconnaît les forêts, les milieux humides, les milieux d'eau douce, les océans et les agroécosystèmes comme les types d'écosystèmes les plus importants.	Canada
UICN Global Ecosystem Typology (adapté de : Keith et coll., 2022)	Cadre de classification complète des écosystèmes terrestres selon leur fonction et leur composition, reconnu par le SCEE-CE de l'ONU, la GRI et le TNFD comme étant une typologie appropriée aux fins de déclaration.	International
IPSASB Tangible Natural Resources Project (IPSASB, 2024a)	Définition proposée pour des ressources naturelles corporelles et des critères qui en font des actifs. Une catégorie de ressources naturelles corporelles est ici définie comme « un groupe de ressources naturelles corporelles de nature similaire ou détenues pour une raison semblable ».	International

Considérations pour les gouvernements locaux soulevées pendant les ateliers :

- **Classifications existantes** : Quelles données géospatiales sur la couverture terrestre et l'utilisation des terres peuvent servir? Existe-t-il des classifications internationales, provinciales, territoriales ou autres qui peuvent s'appliquer? N.B. : Il n'existe encore aucune typologie canadienne standardisée. Toutefois, nombre de spécialistes utilisent déjà des données provinciales, comme le [Système d'information sur les terres du Sud de l'Ontario \(SITSO\)](#), pour cartographier les éléments écologiques.

- **Gestion des actifs naturels :** Comment les types ou catégories d'actifs naturels visés reflètent-ils les méthodes de suivi, de reddition de comptes et de gestion déjà en place, notamment pour gérer les actifs du gouvernement local?
- **Approche prévue :** La collectivité souhaite-t-elle prioriser certains types ou certaines catégories d'actifs naturels en attendant de mieux comprendre l'ensemble des types ou catégories? Les ateliers ont révélé que les forêts, les arbres en ville et les milieux humides étaient les éléments les plus importants pour les participants.





6.3 Étendue des actifs naturels

Information qu'il est recommandé de fournir :

- Emplacement des types ou catégories d'actifs naturels.
- Étendue spatiale des types ou catégories d'actifs naturels, selon le propriétaire (gouvernement local ou tiers).
- Explication de la méthodologie et des unités de mesure ayant servi à quantifier l'étendue.

Ressources :

Source	Contenu	Territoire
CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023)	Spécifications pour l'inventaire et la délimitation des actifs naturels (sections 5.1 à 5.4).	Canada
Infrastructure naturelle : comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs (NAI, 2024)	Marche à suivre pour cerner et inventorier les actifs naturels en tenant compte de l'attribution minimale d'une catégorie, d'une quantité (zone ou longueur) et d'un emplacement (p. 20).	Canada
Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a)	Données des comptes de l'étendue des écosystèmes recensés, y compris pour les agroécosystèmes (Botzas-Coluni et Andrews, 2023), les milieux océaniques et côtiers (Statistique Canada, 2024c) et les marais salés (Rabinowitz et Andrews, 2022).	Canada
SCEE-CE de l'ONU (Nations Unies et. coll., 2021)	Lignes directrices pour l'évaluation de l'étendue des écosystèmes à la section 4 et typologie de l'état des écosystèmes en trois groupes et six classes de caractéristiques (tableau 4). Cette publication est une référence du TNFD.	International
Recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD, 2023)	Définition de l'étendue des écosystèmes comme mesure globale supplémentaire (A5.1) des dépendances et des répercussions sur la nature, selon l'indicateur type « mesure quantitative de l'étendue de l'écosystème ».	International
GRI 101, Biodiversité 2024 (GRI, 2024a)	Définition de la taille et de l'étendue des écosystèmes dans la déclaration 101-7-a-ii : « la taille de l'écosystème en hectares pour l'année de référence ».	International
IPSASB Tangible Natural Resources Project (IPSASB, 2024a)	<p>Exposé-sondage sur la divulgation et comptabilisation des ressources naturelles corporelles. Les divulgations incluent: la nature, emplacement et quantité des ressources, des principaux critères liés aux diverses unités des comptes, des mesures de référence utilisées, et du rapprochement des valeurs comptables au début et à la fin de la période.</p> <p>L'exposé-sondage propose aussi des divulgations pour les ressources naturelles corporelles non reconnues : nature, emplacement et quantité; obstacles à l'obtention de mesures exactes pouvant mener à la reconnaissance de l'actif; et garde des biens, s'il y a lieu.</p>	International

Considérations pour les gouvernements locaux soulevées pendant les ateliers :

- **Propriété** : Le gouvernement local souhaite-t-elle limiter l'information aux actifs naturels qui lui appartiennent, ou envisage-t-elle de l'élargir à tous les actifs qui profitent à la collectivité (y compris les actifs situés hors de son territoire)? Quelle information sera déclarée quant aux actifs appartenant à un tiers dont le gouvernement local dépend (peut différer de l'information liée aux actifs qui lui appartiennent)? Existe-t-il des partenariats qui permettent au gouvernement local d'influencer la gestion des actifs naturels ne lui appartenant pas?
- **Intégration des données géospatiales** : Comment le gouvernement local peut-elle intégrer les données de la cartographie ou des systèmes d'information géographique (SIG) pour garder des traces de l'emplacement géographique et de l'étendue des actifs naturels? Il pourrait s'agir, par exemple, d'un lien vers un inventaire des actifs en ligne.
- **Unités de mesure** : Quelles unités d'étendue sont à privilégier pour chaque type d'actifs naturels (ex. : la superficie ou la longueur)? Les actifs linéaires, comme les cours d'eau, se mesurent plus aisément en longueur qu'en superficie (voir IAN, 2024).





6.4 État des actifs naturels

Information qu'il est recommandé de fournir :

- État des actifs naturels par types ou catégories, données quantitatives ou qualitatives à l'appui.
- Description et explication de la méthode d'évaluation de l'état.

Ressources :

Source	Contenu	Territoire
CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023)	Lignes directrices sur l'évaluation de l'état à la section 5.5 et à l'annexe B. L'évaluation n'est pas obligatoire en vertu de cette norme, mais des lignes directrices ont été jugées pertinentes, car la méthode d'évaluation peut influencer la conception de l'inventaire. Des exemples de critères, d'indicateurs et de mesures sont fournis pour différents contextes topographiques et états physiques ou écologiques.	Canada
Infrastructure naturelle : comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs (IAN, 2024)	Lignes directrices sur l'évaluation de l'état à la section 2.3 (systèmes sur le terrain, systèmes documentaires et systèmes de classement), et exemples de critères, d'indicateurs et de mesures.	Canada
Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a)	Renseignements sur les évaluations de l'état réalisées, y compris pour les agroécosystèmes (Botzas-Coluni et Andrews, 2023) et les marais salés (Rabinowitz et Andrews, 2022).	Canada
SCEE-CE de l'ONU (Nations Unies et. coll., 2021)	Lignes directrices sur l'évaluation de l'état d'un écosystème à la section 5 et typologie de l'état des écosystèmes en trois groupes et six classes de caractéristiques (tableau 4). Cette publication est une référence du TNFD.	International
TNFD Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: The LEAP approach (TNFD, 2023c)	Explication de l'importance complémentaire de l'état de l'écosystème et de l'étendue, et lignes directrices sur le choix des indicateurs à l'annexe 2, retenant la structure, la composition et la fonction comme éléments centraux.	International
GRI 101, Biodiversité 2024 (GRI, 2024a)	Définition de l'état des écosystèmes dans la déclaration 101-7-a-ii (« l'état de l'écosystème pour l'année de référence et la période de déclaration »), et liste des caractéristiques vivantes et non vivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Composition, fonction et structure de l'écosystème • Caractéristiques topographiques (ex. : connectivité) • Caractéristiques de l'état physique et chimique (ex. : structure du sol et teneur en nutriments) <p>Le document souligne l'importance d'un état de référence aux fins de comparaison.</p>	International

Tableau 4 : Typologie de l'état des écosystèmes du SCEE (adapté de : Organisation des Nations Unies et. coll., 2021).

Groupe	Classe	Description
Groupe A : Caractéristiques abiotiques des écosystèmes	A1. Caractéristiques physiques	Descripteurs physiques des éléments abiotiques de l'écosystème (ex. : structure du sol, disponibilité de l'eau)
	A2. Caractéristiques chimiques	Composition chimique des éléments abiotiques de l'écosystème (ex. : nutriments dans le sol, qualité de l'eau, concentration des polluants atmosphériques)
Groupe B : Caractéristiques biotiques des écosystèmes	B1. Caractéristiques de composition	Composition ou diversité des communautés écologiques pour un emplacement et une période donnés (ex. : présence ou abondance d'espèces importantes, diversité des groupes d'espèces pertinents)
	B2. Caractéristiques de structure	Propriétés globales (ex. : masse, densité) de tout l'écosystème ou de ses principales caractéristiques biotiques (ex. : biomasse totale, couvert forestier)
	B3. Caractéristiques de fonction	Données sommaires (ex. : fréquence, intensité) sur les interactions biologiques, chimiques et physiques entre les principaux éléments des écosystèmes (ex. : productivité primaire, âge de la communauté, fréquence des perturbations)
Groupe C : Caractéristiques topographiques	C1. Caractéristiques du paysage terrestre et marin	Indicateurs décrivant les mosaïques des types d'écosystèmes à l'échelle générale (paysage terrestre et marin) et spatiale (ex. : diversité du terrain, connectivité, fragmentation)

Considérations pour les gouvernements locaux soulevées pendant les ateliers

- **Collectes de données existantes** : Quelle information quantitative ou qualitative est déjà recueillie par le gouvernement local sur l'état des différents actifs naturels? Comment s'intègre-t-elle aux caractéristiques biotiques, abiotiques et topographiques? Existe-t-il des protocoles d'évaluation de l'état recommandés ou exigés par la province ou le territoire pour certains actifs naturels?
- **Intégration à la planification de la gestion** : Comment les évaluations actuelles de l'état sont-elles réalisées et intégrées à la planification de la gestion des actifs naturels?
- **Mise à profit de l'expertise locale** : Quelles personnes ou organisations, internes ou externes, peuvent fournir des données ou une expertise pour assurer au gouvernement local une évaluation optimale et éclairée de l'état des types d'actifs naturels?



6.5 Services écosystémiques

Information qu'il est recommandé de fournir :

- Types de services écosystémiques rendus par chaque type d'actifs naturels, et avantages pour le gouvernement local.
- Dépendance du gouvernement local à l'égard des services écosystémiques rendus, et risques recensés.
- Mesure physique des services écosystémiques rendus et des niveaux de service au moyen de données quantitatives ou qualitatives.
- Description et explication de l'évaluation des services écosystémiques.

Ressources :

Source	Contenu	Territoire
CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023)	Explication de l'utilité d'un inventaire pour relier les actifs naturels à leurs services écosystémiques avec une illustration conceptuelle (figure 4). La norme précise que l'évaluation des services écosystémiques peut se faire en même temps que l'inventaire des actifs, ou plus tard.	Canada
Infrastructure naturelle : comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs (NAI, 2024)	Lignes directrices sur l'intégration des services écosystémiques aux cadres de niveaux de service habituellement employés pour planifier la gestion des actifs municipaux (section 3).	Canada
Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a)	Renseignements sur les processus établis pour l'évaluation des services écosystémiques, y compris pour les agroécosystèmes (Botzas-Coluni et Andrews, 2023), les marais salés (Rabinowitz et Andrews, 2022) et les services commerciaux (Statistique Canada, 2024d)	Canada
SCEE-CE de l'ONU (Nations Unies et. coll., 2021)	Lignes directrices sur les concepts principaux à la section 6, y compris le modèle en cascade (figure 4), qui explique les relations entre les actifs naturels, les services écosystémiques et les avantages (Potschin et Haines-Young, 2011), et liste de référence des services écosystémiques. La section 7 fournit aussi des consignes détaillées pour la mesure physique des services écosystémiques.	International
Common International Classification of Ecosystem Services (CICES) (Agence européenne pour l'environnement, 2024)	Système de classification élaboré par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). La version provisoire 5.2 a récemment été utilisée pour un chiffrier et un rapport d'orientation et est une référence du SCEE-CE de l'ONU.	International
National Ecosystem Services Classification System (NESCS) Plus (United States Environmental Protection Agency, 2024)	Cadre pour analyser les répercussions des changements écosystémiques sur le bien-être humain préparé par l'EPA des États-Unis. Le document est une référence du SCEE-CE de l'ONU.	International

TNFD Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: The LEAP approach (TNFD, 2023c)	Définition des services écosystémiques dans le cadre de la portion évaluative du processus LEAP; la figure 6 présente un schéma des services écosystémiques (SCEE-CE et UICN).	International
TNFD Guidance on Biomes (TNFD, 2023d)	Présentation des principaux services écosystémiques des différents biomes dans le tableau 1.	International
GRI 101, Biodiversité 2024 (GRI, 2024a)	Recensement des services écosystémiques dans la déclaration 108, qui demande : a) une liste des services rendus et des personnes touchées ou pouvant être touchées par les activités de l'organisation; et b) une explication des façons dont ces personnes sont ou peuvent être touchées. Le document recommande les méthodes du TNFD et du SCEE-CE de l'ONU.	International
IPSASB Tangible Natural Resources Project (IPSASB, 2024a)	L'exposé-sondage propose qu'une ressource naturelle doit par définition avoir un potentiel de service ou la capacité de produire des avantages économiques. La note d'orientation AG9 illustre différentes façons dont un service peut être rendu.	International

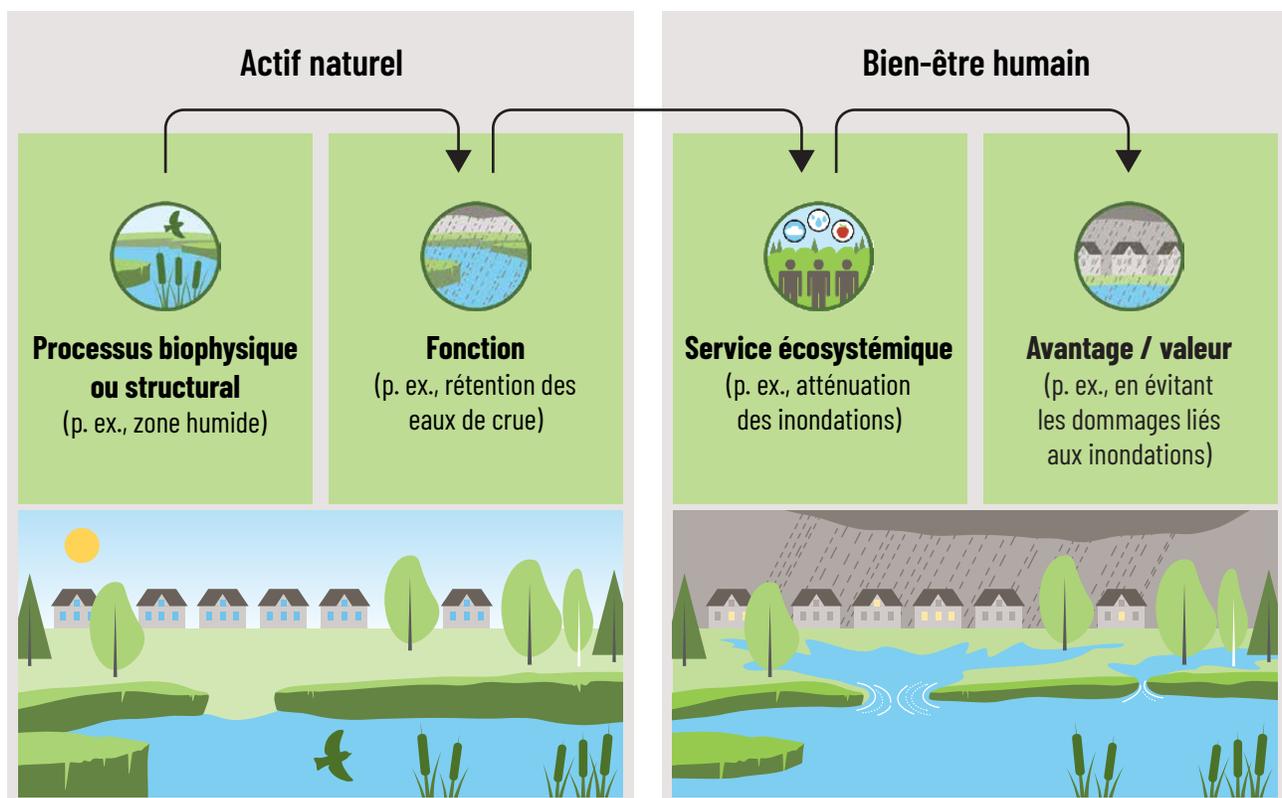


Figure 4 : Illustration du lien entre un actif naturel, les services écosystémiques fournis, et les avantages et valeurs qui en découlent pour les utilisateurs finaux. (Groupe CSA, 2023, adapté de Potschin and Haines-Young, 2011).



Considérations pour les gouvernements locaux soulevées pendant les ateliers :

- **Approche prévue :** Le gouvernement local souhaite-t-il prioriser la déclaration de certains services écosystémiques majeurs en attendant d’avoir une meilleure compréhension d’ensemble? La biodiversité, la purification de l’eau, le stockage du carbone et les règlements visant les inondations, l’érosion, et la chaleur urbaine étaient les éléments les plus importants pour les participants.
- **Avantages connexes :** De quels services écosystémiques bénéficie la collectivité grâce à des actifs qui ne sont pas sous la responsabilité du gouvernement local? Comment ces services seront-ils documentés?



6.6 Évaluation financière

Information qu'il est recommandé de fournir :

- Valeurs monétaires associées aux services écosystémiques recensés (flux) fournis par les actifs naturels.
- Coûts de remplacement ou de rétablissement des actifs naturels utilisés dans la planification de la gestion des actifs.
- Description et explication de la méthode d'évaluation financière, notamment quant à la décision d'estimer ou non les coûts ou la valeur actuelle.

Ressources :

Source	Contenu	Territoire
CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023)	L'évaluation financière ne fait pas partie de la norme. L'annexe 1 comprend toutefois des renseignements sur l'attribution de valeurs aux actifs naturels et aux services écosystémiques, y compris des valeurs d'usage et de non-usage, sur les différentes approches possibles pour déterminer les valeurs non marchandes (préférence révélée, préférence déclarée et transfert d'avantages), et sur les usages potentiels des valeurs de remplacement.	Canada
Infrastructure naturelle : comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs (IAN, 2024)	Lignes directrices pour définir les valeurs de remplacement des actifs naturels (dans le cadre de la planification de la gestion des actifs) à la section 2.4; le document explore l'utilité de ces valeurs selon des approches simples et avancées et souligne la différence entre la restauration d'un actif et la restauration d'un service écosystémique. Les coûts de restauration sont présentés comme des estimations incomplètes de faible niveau.	Canada
Environmental Value Reference Inventory (Environnement et Changement climatique Canada, s.d.)	Collection interrogeable de résumés d'évaluations environnementales et sanitaires comprenant des renseignements sur l'emplacement, les actifs environnementaux évalués, les méthodes employées et les valeurs monétaires estimées, le tout contextualisé. La collection compte plus de 5 000 résumés.	Canada
SCEE-CE de l'ONU (Nations Unies et. coll., 2021)	Lignes directrices sur la comptabilité monétaire des services écosystémiques à la section 9, selon la valeur actualisée nette (VAN) et comprenant des techniques pour l'évaluation des transactions de services écosystémiques et un commentaire sur l'évaluation de différents types de services. Lignes directrices sur l'élaboration d'un compte monétaire des actifs écosystémiques à la section 10. En pratique, la valeur d'un actif est déterminée à partir d'une estimation de la VAN et de la durée de vie de chaque service écosystémique. La durée de vie est obligatoire et peut être fixée à 100 ans ou considérée comme infinie.	International

<p>TNFD Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: The LEAP approach (TNFD, 2023c)</p>	<p>Évaluation monétaire des services écosystémiques selon une trajectoire de dépendance (section 5). Les lignes directrices s'inspirent du protocole de capital naturel (« Natural Capital Protocol »), principalement conçu pour les organisations privées.</p>	<p>International</p>
<p>IPSASB Tangible Natural Resources Project (IPSASB, 2024a)</p>	<p>L'exposé-sondage propose que les ressources naturelles corporelles comptabilisées doivent être mesurés en fonction de leur coût, dans le cas d'une opération de change, ou de leur coût présumé, selon la norme IPSAS 46, <i>Measurement</i>, dans le cas d'un autre type de transaction.</p>	<p>International</p>
<p>IPSAS 46, Measurement (IPSASB, 2023a)</p>	<p>Norme provisoire proposant l'utilisation d'une base de mesures fondée sur la valeur actuelle pour déterminer le coût présumé lors de la mesure initiale. Les bases de mesures possibles (valeur opérationnelle actuelle, coût d'exécution et juste valeur) sont décrites dans les paragraphes 23 à 31.</p>	<p>International</p>

Considérations pour les gouvernements locaux soulevées pendant les ateliers :

- **Harmonisation avec les normes de comptabilité et de déclaration publiques à venir :** Comment l'approche de mesure retenue intègre-t-elle l'avancement des projets sur les ressources naturelles corporelles et la viabilité climatique de l'IPSASB et des discussions connexes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada? Les divulgations devraient idéalement s'harmoniser avec les normes à venir.
- **Harmonisation avec la comptabilité nationale du capital naturel :** En quoi les méthodes d'attribution de valeurs monétaires s'intègrent-elles à celles utilisées pour recenser les comptes nationaux du Canada, inspirées du SCEE-CE de l'ONU? Des méthodes sont en cours d'élaboration pour différents actifs écosystémiques; les gouvernements locaux voudront en suivre ce travail de près.
- **Harmonisation avec la planification de la gestion des actifs :** Les valeurs financières déclarées correspondent-elles directement à celles dans la planification de la gestion des actifs de la collectivité?

6.7 Divulgence de changements



Information qu'il est recommandé de fournir :

- Changements survenus durant la période de déclaration ou depuis l'année de référence (pour les années subséquentes), par exemple les suivants :
 - Changement à l'étendue des actifs naturels.
 - Élargissement ou réduction de l'étendue des actifs naturels selon leur type (schématisé et divisé selon les écritures gérées et non gérées, si les données le permettent).
 - Variation nette de l'étendue de types d'actifs naturels.
 - Changement à l'état des actifs naturels indiqué par des données quantitatives ou qualitatives sélectionnées.
 - Changement dans les services écosystémiques rendus sur le plan physique et dans les niveaux de service indiqué par des données quantitatives ou qualitatives sélectionnées.
 - Changement à la valeur pécuniaire des services écosystémiques recensés.
 - Changement à la valeur pécuniaire des actifs naturels.
 - Modification des coûts de remplacement ou de rétablissement indiqués dans la planification de la gestion des actifs.

- Variations des risques visant les actifs naturels détectées dans le cadre de la gestion des risques.

- Incidence des changements détectés sur la situation financière et la prestation des services du gouvernement local.

- Description et explication de la méthode employée pour mesurer les changements ci-dessus.



Ressources :

Source	Contenu	Territoire
CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023)	Lignes directrices sur la gestion et l'amélioration continue des inventaires d'actifs naturels à la section 7.	Canada
Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a)	Méthodes proposées pour mesurer l'évolution de l'étendue, de l'état et des services écosystémiques, y compris pour les agroécosystèmes et les marais salés.	Canada
SCEE-CE de l'ONU (Nations Unies et. coll., 2021)	Lignes directrices détaillées sur la consignation des changements recommandant une période de comptabilité d'un an, avec compte rendu régulier, par exemple tous les trois à cinq ans.	International
Recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD, 2023)	Proposition des changements dans l'étendue (km ²) des écosystèmes terrestres, océaniques et d'eau douce comme indicateur principal dans les divulgations globales (C1.1) des dépendances et des répercussions sur la nature.	
GRI 101, Biodiversité 2024 (GRI, 2024a)	Exigences de suivi de la biodiversité par rapport à l'année de référence, soit l'année initiale de la collecte des données sur le type, la taille et l'état de l'écosystème. Il peut s'agir de l'année de constitution de l'organisation, de la date à compter de laquelle cette dernière est devenue propriétaire, locataire ou gestionnaire de l'actif, ou de la date de l'engagement à arrêter ou à renverser la perte de biodiversité.	International
IPSASB Tangible Natural Resources Project (IPSASB, 2024a)	L'exposé-sondage propose des exigences pour les mesures subséquentes des ressources naturelles corporelles et le rapprochement des données au début et à la fin de la période de comptabilité, y compris l'amortissement et la baisse de valeur.	International

Considérations pour les gouvernements locaux soulevées pendant les ateliers :

- Intégration des données historiques : Comment l'étendue, l'état et les services écosystémiques des actifs naturels ont-ils changé par le passé? Le gouvernement local compte-t-il comparer la situation actuelle à une situation historique ou de référence, et dispose-t-il des données pour le faire?

7. Intégration dans les rapports financiers et en matière de durabilité

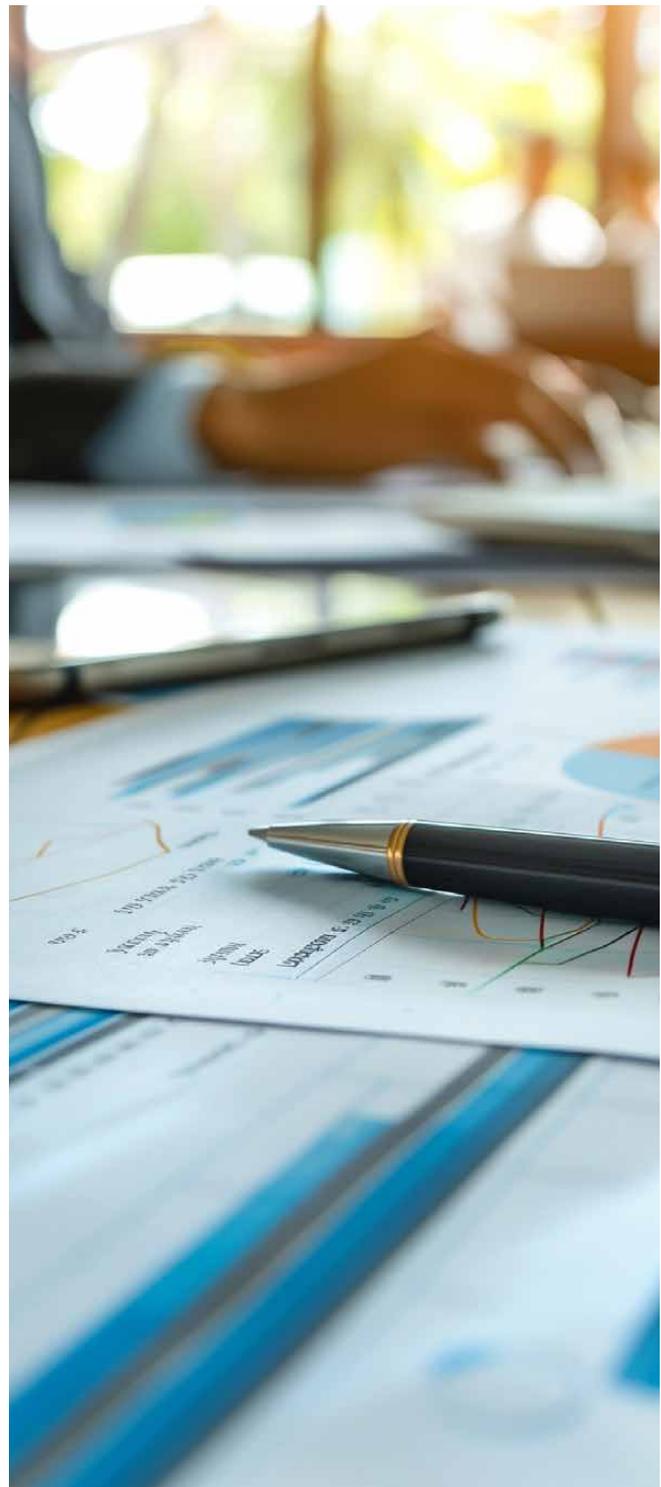


7.1 États financiers

Le guide s'applique aux divulgations non auditées sur les actifs naturels s'intégrant dans des rapports financiers et en matière de durabilité qui sont externes aux états financiers audités.

Les terres publiques et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetées sont actuellement exclues des états financiers au Canada, selon le chapitre SP 1202, *Présentation des états financiers* (CCSP, 2023). Les utilisateurs devront se tourner vers les normes en cours d'élaboration pour orienter la reconnaissance des actifs naturels dans les états financiers vérifiés. Certains gouvernements locaux intègrent déjà des notes vérifiées à leurs états financiers, notes qui comprennent des informations générales comme l'existence des actifs naturels, la dépendance de la collectivité à certains de leurs services, leur exclusion des états financiers et l'importance de bien les gérer (voir le [tableau 2](#)). Ces notes ne sont pas couvertes par les lignes directrices et devraient être soumises au regard de professionnels de la comptabilité et de la vérification.

Les divulgations non auditées sont généralement publiées séparément des états financiers. Certains gouvernements locaux ajoutent des divulgations sur les actifs naturels dans leurs divulgations financières liées au climat, à la section sur la durabilité, ou dans une section à part du rapport financier, distincte des états financiers (voir le [tableau 2](#)). Ces divulgations sont couvertes par le présent guide, du moins en ce qui a trait à leur contenu; l'endroit où elles s'insèrent dans le rapport est laissé à la discrétion des gouvernements locaux.



7.2 Autres divulgations financières liées à la nature

En prévision des normes canadiennes sur la durabilité dans le secteur public, les gouvernements locaux pourraient envisager de préparer des divulgations financières sur les risques et les occasions liés à la nature ainsi que sur les dépendances et les répercussions, dont les actifs naturels devraient faire partie intégrante. Les recommandations du TNFD et le document *GRI 101: Biodiversité 2024* sont des ressources précieuses sur le sujet (voir l'[annexe A](#)).

7.2.1 Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

Les recommandations du TNFD mettent en avant les liens qui existent entre les dépendances et impacts, et

les risques et occasions quant à l'état de la nature et des services écosystémiques (figure 5); la compréhension de cet état et de son évolution est donc essentielle à l'évaluation des risques et des occasions liés à la nature.

Les divulgations recommandées par le TNFD, comme les normes internationales et les normes canadiennes proposées sur les divulgations climatiques (ISSB, 2024b; NIFC Canada, 2024b), reposent sur quatre piliers tous aussi pertinents à la gestion des actifs naturels et les divulgations connexes :

- Gouvernance
- Stratégie
- Gestion des risques et des impacts
- Outils de mesures et objectifs

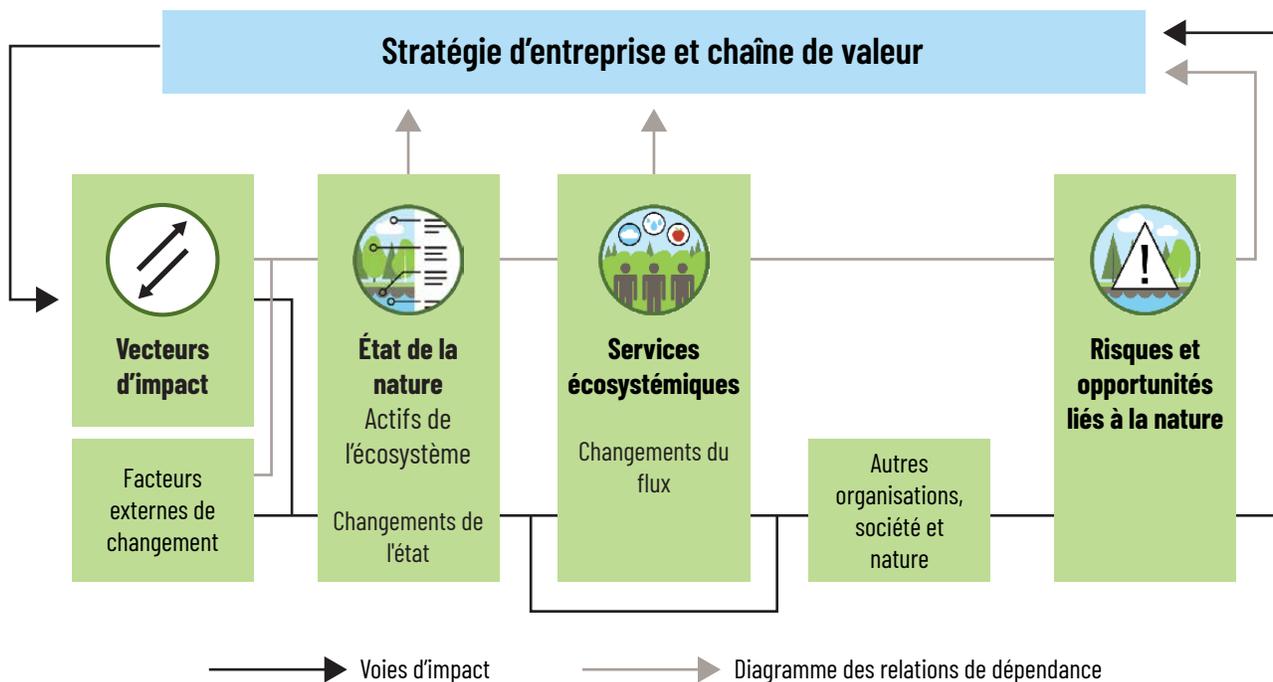


Figure 5 : Liens entre les relations de dépendance et les impacts liés à la nature, d'une part, et les risques et les opportunités, d'autre part - voies d'impact et diagramme des relations de dépendance (adapté de : TNFD, 2023a).

L'annexe 1 des recommandations du TNFD définit de grands indicateurs globaux pour les risques et occasions et les dépendances et impacts, notamment :

- Étendue de l'artificialisation des sols, de la transformation d'eau douce et des habitats marins (C1.1), indicateur de base pour des dépendances et impacts;
- l'état de l'écosystème (C5.0), indicateur provisoire pour les dépendances et impacts.

Des outils de mesure généraux complémentaires sont recommandés à l'annexe 2 :

- L'état de la nature, dont les indicateurs comprennent l'état, l'étendue et la connectivité de l'écosystème
- Les services écosystémiques, dont les indicateurs comprennent les services sur lesquels l'organisation a un impact et les services dont elle dépend.

Ces indicateurs s'intègrent bien aux divulgations sur les actifs naturels. Le présent guide prend appui sur les lignes directrices pour la mesure des changements dans l'état de la nature figurant à l'annexe 2 du document *Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: The LEAP approach* (TNFD, 2023b).

7.2.2 Norme de la Global Reporting Initiative GRI 101, Biodiversité 2024

La norme *GRI 101, Biodiversité 2024*, indique quelle information les organisations devraient déclarer quant aux effets de leurs activités sur la biodiversité et aux mesures prises pour atténuer ces effets (GRI, 2024a). Les éléments d'information pour la déclaration des mesures d'atténuation se trouvent à la section 1, et éléments d'information sur les effets sur la biodiversité, à la section 2.

À la section 2, les éléments d'information 101-7, Changements dans l'état de la biodiversité, et 101-8, Services écosystémiques, se rapportent directement aux actifs naturels et établissent des exigences pour les sites où la biodiversité est la plus touchée (voir le tableau 5).

Tableau 5 : Éléments d'information et exigences relatives aux actifs naturels dans la norme GRI 101.

Élément d'information	Exigences (tiré de : GRI, 2024a)
Élément d'information 101-7, Changements dans l'état de la biodiversité	L'organisation doit : <ol style="list-style-type: none"> pour chaque site communiqué dans 101-5-a, communiquer les informations suivantes sur les écosystèmes affectés ou susceptibles de l'être: <ol style="list-style-type: none"> le type d'écosystème pour l'année de référence; la superficie de l'écosystème en hectares pour l'année de référence; l'état de l'écosystème pour l'année de référence et la période actuelle; communiquer les informations contextuelles nécessaires pour comprendre comment les données ont été compilées, y compris les normes, les méthodologies et les hypothèses utilisées.
Élément d'information 101-8, Services écosystémiques	L'organisation doit : <ol style="list-style-type: none"> pour chaque site communiqué dans 101-5-a, énumérer les services écosystémiques et les bénéficiaires affectés ou susceptibles d'être affectés par les activités de l'organisation; expliquer comment les services écosystémiques et les bénéficiaires sont ou pourraient être affectés par les activités de l'organisation.

En exigeant que les organisations fournissent des données sur l'année de référence et la période de déclaration, le document favorise la consignation de l'évolution globale de la santé de l'écosystème. Dans ce contexte, l'année de référence est l'année initiale de la collecte des données sur le type, la taille et l'état de l'écosystème. Il peut s'agir de l'année de constitution de l'organisation, de la date à compter de laquelle cette dernière est devenue propriétaire, locataire ou gestionnaire de l'actif, ou de la date de l'engagement à arrêter ou à renverser la perte de biodiversité (GRI, 2024a).

7.3 Divulgations financières liées au climat

Les actifs naturels et les services écosystémiques qu'ils offrent joueront un rôle central dans le ralentissement des changements climatiques (stockage de carbone) et dans l'augmentation de la résilience des collectivités (ex. : atténuation des inondations, contrôle de la température en milieu urbain).

Le lien entre climat et nature est l'un des sept grands principes derrière les recommandations du TNFD afin de favoriser une gestion intégrée des risques climatiques et naturels et de développer l'aspect financier des solutions naturelles. Le TNFD reprend expressément la structure des recommandations précédentes du GIFCC pour faciliter l'intégration. En octobre 2023, après la publication des recommandations définitives du TNFD, le gestionnaire forestier privé Forico, en Tasmanie, a publié un exemple illustré démontrant les possibilités d'intégration des divulgations sur la nature et sur le climat (Forico, 2023).

Les normes de durabilité jusqu'ici publiée par l'ISSB, en consultation avec le CCNID, ne font pas mention de ces divulgations (voir l'[annexe A](#)). Cependant, le plan de travail de l'ISSB comprend des projets de recherche sur la déclaration des risques et des occasions

relativement à la biodiversité, aux écosystèmes et aux services écosystémiques (IFRS Fondation, 2024b). Les normes pourraient donc être actualisées pour inclure ces divulgations et ainsi refléter la relation étroite entre les risques climatiques et naturels.

L'exposé-sondage n° 1 de l'IPSASB sur les Informations à fournir en lien avec les changements climatiques fait plusieurs rapprochements entre les risques climatiques et l'environnement naturel dans ses guides d'application et de mise en œuvre (IPSASB, 2024f). L'élaboration d'une norme sur la durabilité pour les divulgations liées à la nature hors états financiers fera aussi partie du projet, mais n'a pas encore été entamée (IPSASB, 2024b).

Certains gouvernements locaux canadiens ont entrepris d'intégrer l'information sur les actifs naturels à celle liée au climat. Grâce aux recommandations du GIFCC sur l'information financière liée au climat, qui précèdent les recommandations du TNFD, on voit des renseignements climatiques dans les rapports financiers de certaines grandes villes depuis déjà quelques années. Notamment, Calgary et Montréal incluent toutes deux des renseignements non vérifiés sur les actifs naturels dans leurs divulgations climatiques et leurs rapports financiers ([tableau 2](#)).

8. Premiers pas



Les divulgations sur les actifs naturels explorées dans le présent guide sont **volontaires, non auditées et fondées sur les lignes directrices existantes.**

S'agissant de l'élaboration de l'information sur les actifs naturels, il va sans dire que la compréhension, les données, les ressources et l'expertise varient d'un gouvernement local à l'autre. Comme première étape, nous recommandons fortement au personnel municipal de dépouiller les ressources présentées plus haut.

Le présent guide ne contraint pas les gouvernements locaux à publier des renseignements exhaustifs sur les différents éléments mentionnés ainsi que les types ou catégories d'actifs naturels et les services écosystémiques. Il vise simplement à les **aider à déterminer l'information qui pourrait aisément être publiée et à planifier et**

hiérarchiser les éléments à inclure dans les divulgations futures.

Les éléments suggérés dans la [section 6](#) peuvent s'ajouter aux divulgations de façon progressive, puisque chaque ajout implique un nouveau travail de compréhension et d'élaboration d'indicateurs (figure 6). À chaque étape de la communication d'information sur les actifs naturels, un changement éventuel peut ajouter un défi de compréhension supplémentaire. Les gouvernements locaux pourraient aussi souhaiter prioriser certains types d'actifs naturels ou de services écosystémiques, selon leur situation. En l'absence de normes canadiennes permettant la reconnaissance des actifs qui n'appartiennent pas au secteur public dans les états financiers, **les gouvernements locaux sont encouragés à déclarer ce qu'elles peuvent et à étoffer leurs divulgations au fil des ans.**

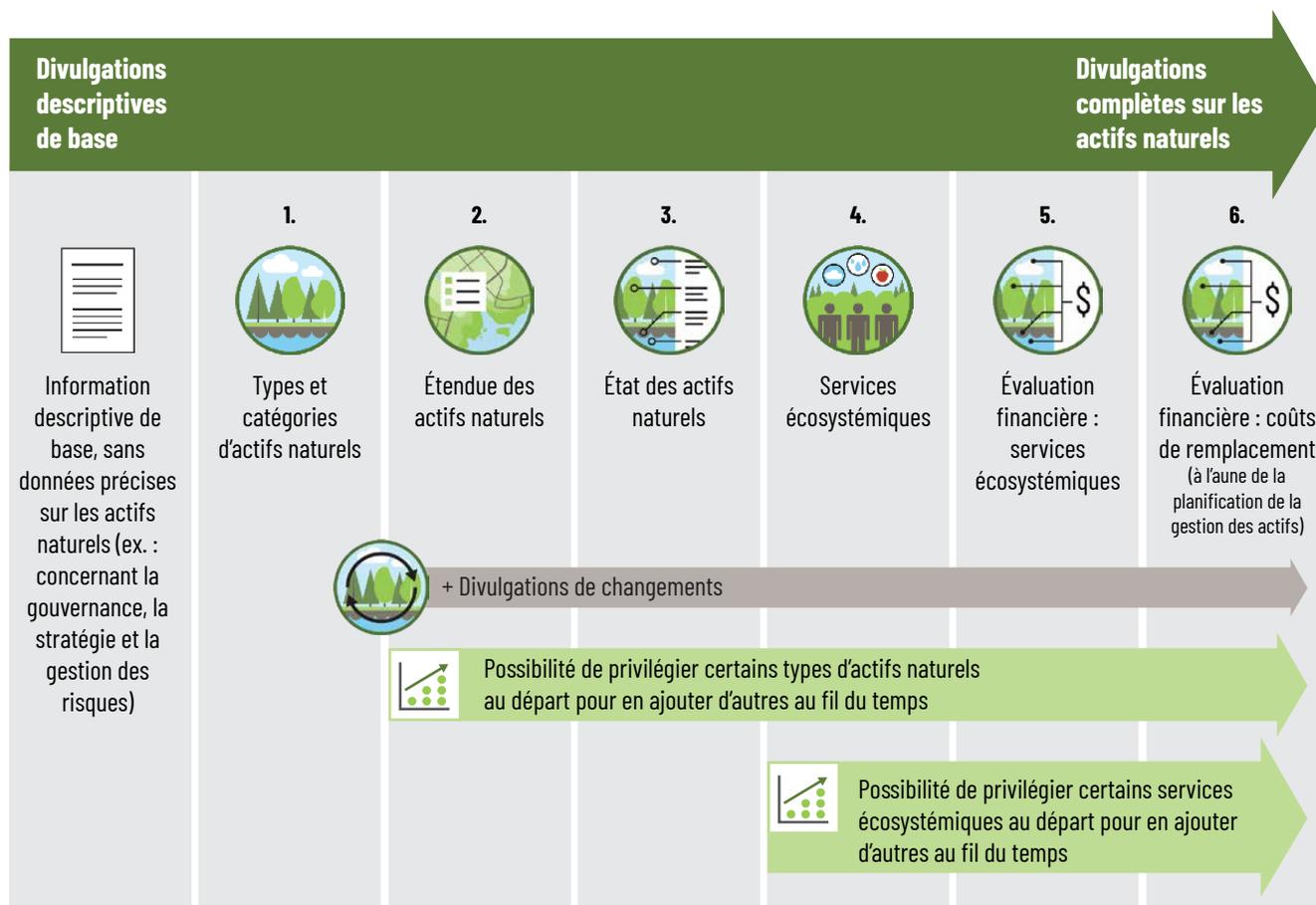


Figure 6 : Étapes progressives de divulgation de l'information sur les actifs naturels. (as in Sommaire)

Annexe A : Résumé des normes d'information financière et en matière de durabilité, des recommandations et des projets en cours liés aux actifs naturels

Organisation	Mandat	Normes, recommandations ou projets	Commentaires
International			
Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), pour la Fondation IFRS	Élaboration de normes de déclaration sur la durabilité selon les procédures officielles (Conseil des normes comptables internationales et comité d'interprétation IFRS, 2020). Secteur privé.	<u>IFRS S1, General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information</u> (ISSB, 2024a).	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'information générale : gouvernance, stratégie, gestion des risques, et indicateurs et cibles. • S'axe sur la matérialité financière, soit les risques et occasions et leurs effets sur la valeur de l'entreprise. Ne comprend pas les effets sur la société, l'économie et l'environnement (matérialité environnementale et sociale). • Ne fait pas directement mention de la nature, de la biodiversité ou des services écosystémiques.
		<u>IFRS S2, Climate-Related Disclosures</u> (ISSB, 2024b).	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentaire aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) (IFRS Foundation, 2023) et aux normes industrielles du SASB* (qui fait maintenant partie de la Fondation IFRS) (IFRS Foundation, 2024c). • Les gouvernements locaux du Canada utilisaient précédemment les lignes directrices du GIFCC pour leurs divulgations climatiques (y compris sur les actifs naturels), qui sont supplantées par la norme IFRS S2. • Ne fait pas directement mention de la nature, de la biodiversité ou des services écosystémiques.
		<u>Recherche sur la biodiversité, les écosystèmes et les services écosystémiques</u> (IFRS Foundation, 2024d).	<ul style="list-style-type: none"> • Projets de recherche sur la déclaration des risques et occasions en lien avec la biodiversité, les écosystèmes et les services écosystémiques, entrepris à la suite de consultations sur les priorités et de travaux précédents du TNFD et du SASB (IFRS Foundation, 2024e). • S'axe sur la matérialité financière, comme la norme IFRS S1 (IFRS Foundation, 2024d).

Organisation	Mandat	Normes, recommandations ou projets	Commentaires
International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), pour la Fédération internationale des comptables (FIC)	Élaboration de normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), particulièrement des normes de comptabilité d'exercice pour les gouvernements et les autres organismes publics (IPSASB, 2024d).	Tangible Natural Resources Project (IPSASB, 2024a).	<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'exposé-sondage 92 en octobre 2024, en vue d'une norme IPSAS sur les ressources naturelles corporelles. Norme attendue en 2025. Définition de critères de reconnaissance des ressources naturelles corporelles et d'indicateurs à inclure dans les états financiers vérifiés dans l'exposé-sondage 92 (IPSASB, 2024c). Donne suite aux normes IPSAS existantes, dont IPSAS 46, <i>Measurement</i>, et IPSAS 45, <i>Property, Plant and Equipment</i>. L'infrastructure naturelle pourrait potentiellement être couverte par IPSAS 45.
	Secteur public.	Sustainability Climate-Related Disclosures Project (IPSASB, 2024b).	<ul style="list-style-type: none"> Trois éléments initialement retenus en 2022 (IPSASB, 2023b) : <ul style="list-style-type: none"> a. Exigences générales pour la déclaration d'information financière relative à la durabilité b. Divulgations relatives au climat (élément prioritaire) c. Ressources naturelles – information non financière (en parallèle des lignes directrices financières du projet sur les ressources naturelles) L'information matérielle visée par l'exposé-sondage no 1 de l'IPSASB sur les normes de déclaration de la durabilité et l'information climatique provient de la norme IFRS S2 et de la Global Reporting Initiative (GRI, 2024b) (IPSASB, 2024e; IPSASB, 2024f). L'élément « ressources naturelles » est encore en attente.
Global Reporting Initiative	Définition de normes internationales pour les divulgations de durabilité; Global Standards Setting Board (GSSB), normes de la GRI. Secteurs public et privé.	Norme GRI 101, Biodiversité 2024 (GRI, 2024a).	<ul style="list-style-type: none"> Les normes GRI sont conçues pour répondre aux besoins de diverses parties prenantes. Elles s'attardent aux répercussions des activités sur la société, l'économie et l'environnement (matérialité environnementale et sociale) plutôt qu'à la matérialité financière. Les utilisateurs doivent fournir de l'information sur les éléments matériels qui représentent les principales répercussions des activités sur l'économie, l'environnement et la population, y compris sur les droits de la personne. La norme <i>Biodiversité 2024</i> exige la communication d'information sur : <ul style="list-style-type: none"> les éléments pertinents; la gestion qui en est faite. Les critères de détermination des zones écologiquement vulnérables sont tirés des travaux du TNFD. Intégration probable aux divulgations non financières sur les ressources naturelles de l'IPSASB, comme d'autres normes GRI ont été intégrées aux divulgations climatiques.

Organisation	Mandat	Normes, recommandations ou projets	Commentaires
Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)	Élaboration de recommandations et de lignes directrices pour les divulgations sur la nature en fonction du marché. Secteur privé.	Recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD, 2023a).	<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations sont conçues pour s'intégrer aux lignes directrices de l'ISSB sur les risques et occasions et leurs répercussions sur la valeur de l'entreprise (matérialité financière) ainsi qu'à la norme GRI en matière de répercussions sociétales, économiques et environnementales (matérialité environnementale et sociale). • Les principales mesures se rapportent aux dépendances et répercussions et aux risques et occasions; les dépendances et répercussions comprennent « l'état de la nature », mais aucun indicateur précis n'est suggéré (TNFD, 2023a). • Complémentaire à <i>Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: the LEAP approach</i> (approche LEAP : localisation, évaluation, appréciation et préparation); rassemble les connaissances mondiales pour en tirer des définitions et des orientations sur (TNFD, 2023c) : <ul style="list-style-type: none"> • les mesures de l'état de la nature, y compris les indicateurs de l'état de l'écosystème; • la structure des domaines, des biomes, des actifs environnementaux et des services écosystémiques; • les mesures des services écosystémiques. • Les recommandations pour l'évaluation s'inspirent du protocole de capital naturel (« Natural Capital Protocol »), principalement conçu pour les organisations privées (Capitals Coalition, 2016).
Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies	Supervision de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies Secteur public	Système de comptabilité économique et environnementale – Comptabilité des écosystèmes (SCEE-CE) (Organisation des Nations Unies, 2024a).	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre statistique intégré et complet pour l'organisation de données sur les habitats et les paysages, la mesure des services écosystémiques et le suivi des changements dans les actifs écosystémiques, y compris les répercussions économiques et humaines. • S'inscrit plus largement dans le cadre du SCEE. • Comprend des comptes biophysiques et péculiaires compilés à partir de données spatiales explicites. • Cinq grands comptes : étendue de l'écosystème (stock, physique); état de l'écosystème (stock, physique); services écosystémiques (flux, physique); services écosystémiques (flux, péculiaire); et actifs écosystémiques (stocks et évolution des stocks, péculiaire). • Comprend des comptes thématiques. • En 2023, le SCEE-CE a été adopté par 41 pays, dont le Canada (Organisation des Nations Unies, 2024b; Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, 2024).

Organisation	Mandat	Normes, recommandations ou projets	Commentaires
Canada			
Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité, Normes d'information financière et certification (NIFC) Canada	Élaboration de Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) s'appuyant sur les normes de référence internationales de l'ISSB, adaptées aux intérêts publics du Canada (NIFC Canada, 2024c).	Exposé-sondage du CCNID : projet de Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (NIFC Canada, 2024a).	<ul style="list-style-type: none"> Contenu correspondant à la norme IFRS S1, à l'exception (NIFC Canada, 2024d) : <ul style="list-style-type: none"> de la date d'entrée en vigueur – la norme proposée serait applicable sur une base volontaire pour les périodes de déclaration commençant le 1^{er} janvier 2025 ou après; de la période de transition pour les divulgations allant au-delà des risques et occasions climatiques, fixée à deux ans (un an dans la norme de l'ISSB). Consultations jusqu'au 10 juin 2024, suivies de délibérations et d'une prise de position définitive. Aucune mention directe de la nature, de la biodiversité ou des services écosystémiques.
	Secteur privé.	Exposé-sondage du CCNID : projet de Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (NIFC Canada, 2024b).	<ul style="list-style-type: none"> Contenu correspondant à la norme IFRS S2, à l'exception (NIFC Canada, 2024d) : <ul style="list-style-type: none"> de la date d'entrée en vigueur – la norme proposée serait applicable sur une base volontaire pour les périodes de déclaration commençant le 1^{er} janvier 2025 ou après; de la période de transition pour les divulgations sur les émissions de GES de portée 3, fixée à deux ans (un an dans la norme de l'ISSB). Consultations jusqu'au 10 juin 2024, suivies de délibérations et d'une prise de position définitive. Aucune mention directe de la nature, de la biodiversité ou des services écosystémiques.
Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), Normes d'information financière et certification (NIFC) Canada	Établissement de normes de comptabilité et de lignes directrices pour la publication d'information financière et la performance dans le secteur public. Secteur public.	Organismes sans but lucratif du secteur public : immobilisations (CCSP, 2024b).	<ul style="list-style-type: none"> Examen des normes relatives aux chapitres SP 4230, <i>Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif</i>, et SP 4240, <i>Collections détenues par les organismes sans but lucratif</i>, pour déterminer les modifications à apporter au chapitre SP 3150, <i>Immobilisations corporelles</i>. Les modifications proposées dans l'exposé-sondage ne font pas mention de la nature, de la biodiversité ou des services écosystémiques. Délibérations en cours; publication attendue en 2025.

Organisation	Mandat	Normes, recommandations ou projets	Commentaires
Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC), Normes d'information financière et certification (NIFC) Canada	Élaboration de normes de gestion de la qualité, de vérification et d'assurance de la durabilité et d'autres certifications ou orientations au Canada. Secteurs public et privé.	Certification de l'information sur la durabilité (CNAC, 2024).	<ul style="list-style-type: none"> Comité sur la certification de l'information sur la durabilité établie pour accompagner le CNAC dans ses projets sur : <ul style="list-style-type: none"> les Normes internationales de missions d'assurance en matière de durabilité; la voie à suivre au Canada dans le domaine. Sondage-exposé sur la NCCD 5000, <i>Exigences générales relatives aux missions de certification en matière de durabilité</i>, publié en septembre 2023 en vue de la future norme ISSA 5000 (International Standard on Sustainability Assurance). L'exposé-sondage ne fait pas directement mention de la nature, de la biodiversité ou des services écosystémiques. Délibérations en cours.
Statistique Canada	Tenue d'un bureau central de statistique régi par la <i>Loi sur la statistique</i> et produisant des statistiques pour l'ensemble du Canada et des provinces et territoires. Secteur public.	Recensement de l'environnement (Statistique Canada, 2024a). Système de comptabilité économique et environnementale du Canada – Comptes des écosystèmes (Statistique Canada, 2024b).	<ul style="list-style-type: none"> Conçu pour tenir des comptes détaillés des écosystèmes à partir d'un registre d'actifs et pour fournir des données et des analyses publiques sur les écosystèmes au moyen d'un portail de données ouvertes interactif. Tient à jour des indicateurs des services écosystémiques (nourriture, air pur, eau potable, stockage de carbone, atténuation des catastrophes naturelles, habitats fauniques et loisirs). Vise à broser un portrait complet et centralisé des relations complexes entre les écosystèmes, l'économie, la société et le bien-être humain. Organise les données selon la norme de statistique internationale <i>Système de comptabilité économique et environnementale – Comptabilité des écosystèmes</i>. Types d'écosystèmes définis : océans et côtes, milieux urbains, eau douce, terres agricoles, prairies et zones arbustives, milieux humides, forêts, landes et terres à couverture végétale clairsemée, et neige et glace pérenne. Plusieurs jeux de données disponibles.
Conseil canadien des normes (société d'État fédérale) Groupe CSA	Promotion de la normalisation volontaire efficace et effective au Canada là où la loi ne prévoit pas expressément de normalisation. Élaboration de normes sans but lucratif. Secteurs public et privé.	CSA W218:F23, Spécifications pour les inventaires d'actifs naturels, Norme nationale du Canada (Groupe CSA, 2023).	<ul style="list-style-type: none"> Première Norme nationale du Canada sur les actifs naturels. Encadre la préparation d'un inventaire comme première étape de gestion des actifs naturels. Favorise l'intégration des actifs naturels à la planification de la gestion des actifs des sociétés publiques. L'annexe A (à titre informatif seulement) contient de l'information sur l'attribution de valeurs aux actifs naturels et aux services écosystémiques. L'annexe A (à titre informatif seulement) contient de l'information sur l'évaluation de l'état et l'attribution d'une cote.

Références

Botzas-Coluni, J. et Andrews J. 2023. “La comptabilité des écosystèmes dans les agroécosystèmes canadiens.” Série de documents analytiques et techniques sur les comptes et la statistique de l’environnement. Statistique Canada – Catalogue no. 16-001-M2023001. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/16-001-m/16-001-m2023001-fra.htm>

Capitals Coalition. 2016 “Natural Capital Protocol.” Sur Internet : <https://capitalscoalition.org/capitals-approach/natural-capital-protocol/>

City of Calgary. 2023. “2022 City of Calgary Financial Report.” Sur Internet : <https://www.calgary.ca/content/dam/www/cfod/finance/documents/plans-budgets-and-financial-reports/annual-reports/annual-report-2022.pdf>

City of Mississauga. 2023. “2022 Financial and Sustainability Report.” Sur Internet : <https://www.mississauga.ca/wp-content/uploads/2023/09/2022-Financial-and-Sustainability-Report.pdf>

City of Toronto. 2024. “Planning for the Future: 2023 Annual Financial Report.” Sur Internet : <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2024/09/95d9-2023-City-of-Toronto-Financial-Report.pdf>

Commonwealth Governance. (n.d.). “Local government of Canada.” Sur Internet : <https://www.commonwealthgovernance.org/countries/americas/canada/local-government/>

Conseil canadien des ministres de l’environnement (CCME). 2018. “Pratiques exemplaires et ressources relatives à l’infrastructure naturelle résistante au climat (2018).” PN 1582. Préparé par ICF. Sur Internet : https://ccme.ca/fr/res/natural_infrastructure_report_fr.pdf

Conseil canadien des normes (CCN). 2020. “Élaboration des normes canadiennes: Accord d’atelier national.” Sur Internet : <https://scc-ccn.ca/resources/publications/national-workshop-agreement>

Conseil des normes d’audit et de certification (CNAC). 2024. “Certification de l’information sur la durabilité.” Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/autres/projets/certification-information-durabilite>

Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP). 2023. “Publication du nouveau modèle d’information du CCSP”. Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/secteur-public/projets/fondements-conceptuels-performance-financiere/publication-nouveau-modele-information-ccsp>

Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP). 2024a. “Que sont les normes comptables pour le secteur public?” Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/ccsp/a-propos/que-sont-normes-comptables-secteur-public>

Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP). 2024b. “Organismes sans but lucratif du secteur public : Immobilisations.” Sur Internet : <https://www.frscanada.ca/fr/secteur-public/projets/osblsp-immobilisations>

Convention sur la diversité biologique (CBD). 2022. “Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.” (CBD/COP/15/L.25.). Sur Internet : <https://www.cbd.int/doc/c/0bde/b7c0/00c058bbfd77574515f170bd/cop-15-l-25-fr.pdf>

CPA Canada, 2019. “Enhancing Climate-related Disclosure by Cities: A Guide to Adopting the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).” Sur Internet : <https://www.cpacanada.ca/business-and-accounting-resources/financial-and-non-financial-reporting/sustainability-environmental-and-social-reporting/publications/tcf-d-guide-for-cities>

Diaz, S. et. coll. 2018. “Assessing nature’s contributions to people - Recognizing culture, and diverse sources of knowledge, can improve assessments.” Science 359, 270-272. Sur Internet : <https://www.science.org/doi/abs/10.1126/science.aap8826>

District of West Vancouver. 2023. “2023 Annual Report.” Sur Internet : https://westvancouver.ca/sites/default/files/media/documents/240627-annual-report-reduced_0.pdf

Division de statistique de l’Organisation des Nations Unies. 2024. “Global Assessment of Environmental-Economic Accounting and Supporting Statistics 2023.” Sur Internet : https://unstats.un.org/UNSDWebsite/statcom/session_55/documents/BG-3h-Global_Assessment_2023-E.pdf

Environnement et Changement Climatique Canada. n.d. “Environmental Value Reference Inventory.” Sur Internet : <https://evri.ca/fr>

European Environment Agency. 2024. “CICES: Towards a common classification of ecosystem services.” Sur Internet : <https://cices.eu/>

Eyquem, J. L, Church, B., Brooke, R., et Molnar, M. 2022. “Inscrire la nature au bilan: la valeur financière des actifs naturels à l’ère des changements climatiques”. Centre Intact d’adaptation au climat, Université de Waterloo. Sur Internet : https://www.intactcentreclimateadaptation.ca/wp-content/uploads/2022/10/UoW_CIAC_2022-10_La-nature-au-bilan.pdf

Forico. 2023. “Illustrative Example of Integrated TCFD + TNFD Disclosures for The Tasmanian Forest Trust.” Sur Internet : https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/09/Forico_Illustrative_Example_of_Integrated_TNFD_TCFD-Disclosures_FY22.pdf

Global Reporting Initiative (GRI). 2024a. “GRI 101 : Biodiversité 2024Topic Standard for Biodiversity.” Sur Internet : <https://www.globalreporting.org/news/news-center/biodiversity-standard-now-available-in-more-languages/> <https://www.globalreporting.org/standards/standards-development/topic-standard-project-for-biodiversity/>

Global Reporting Initiative (GRI). 2024b. “The global leader for impact reporting.” Sur Internet : <https://www.globalreporting.org/>

Groupe CSA. 2023. “CSA W218:F23 Spécifications pour les inventaires d’actifs naturels.” Norme nationale du Canada. Sur Internet : <https://www.csagroup.org/store/product/2705376/>

Haines-Young, R. et M.B. Potschin. 2018. “Common International Classification of Ecosystem Services (CICES) V5.1 and Guidance on the Application of the Revised Structure.” Sur Internet : <https://cices.eu/content/uploads/sites/8/2018/01/Guidance-V51-01012018.pdf>

Initiative des actifs naturels (IAN). 2024. “Infrastructure naturelle : Comment inclure les actifs naturels dans les plans de gestion des actifs.” Sur Internet : <https://naturalassetsinitiative.ca/wp-content/uploads/2024/09/NAI-NAM-guidance-document-v104-FR.pdf>

International Accounting Standards Board and IFRS Interpretations Committee. 2020. “Due Process Handbook.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/about-us/legal-and-governance/constitution-docs/due-process-handbook-2020.pdf>

International Federation of Accountants. 2018. “International Public Sector Accounting Standards – Glossary of Defined Terms.” Sur Internet : https://www.ipsasb.org/_flysystem/azure-private/publications/files/C10-Glossary.pdf

International Federation of Accountants. 2022a. «Manuel des normes comptables internationales du secteur public édition 2022. Volume I.» Traduction par: Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNOCP). Sur Internet: https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2024-04/Volume%20I_2022%20IPSASB%20HB_FR%20-%20SECURE_2.pdf

International Federation of Accountants. 2022b. «Manuel des normes comptables internationales du secteur public édition 2022. Volume II.» Traduction par: Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNOCP). Sur Internet: https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2024-03/Volume%20II_2022%20IPSASB%20HB_FR%20-%20SECURE.pdf

International Federation of Accountants. 2023. “The Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities.” Sur Internet : https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2023-12/IPSASB-Public-Sector-Conceptual-Framework_2023%20-%20Updated%2012-19-23_Secure.pdf

International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. 2023. “IFRS Foundation publishes comparison of IFRS S2 with the TCFD Recommendations.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2023/07/ifrs-foundation-publishes-comparison-of-ifrs-s2-with-the-tcfd-recommendations/>

International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. 2024a. “GRI and IFRS Foundation collaboration to deliver full interoperability that enables seamless sustainability reporting.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2024/05/gri-and-ifrs-foundation-collaboration-to-deliver-full-interoperability/>

International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. 2024b. “Biodiversity, ecosystems and ecosystem services and human capital research projects - Research design and approach.” Staff Paper. July 2024. Sur Internet : <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/meetings/2024/july/issb/ap2b-bees-and-human-capital-research-design.pdf>

International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. 2024c. “Download SASB® Standards.” Sur Internet : <https://sasb.ifrs.org/standards/download/>

International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. 2024d. “Biodiversity, ecosystems and ecosystem services.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/projects/work-plan/biodiversity-ecosystems-and-ecosystem-services/>

International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. 2024e. “ISSB to commence research projects about risks and opportunities related to nature and human capital.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2024/04/issb-commence-research-projects-risks-opportunities-nature-human-capital/>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2023a. “IPSAS 46: Measurement.” Sur Internet : <https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2023-09/IPSAS%2046%20-%20Measurement.pdf>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2023b. “Climate-related Disclosures – Project Brief and Outline.” Sur Internet : <https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2023-06/Final%20Draft%20Climate-related%20Disclosures%20Project%20Brief%20-%20Clean.pdf>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2024a. “Natural Resources.” Sur Internet : <https://www.ipsasb.org/consultations-projects/natural-resources>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2024b. “Sustainability Climate-related Disclosures.” Sur Internet : <https://www.ipsasb.org/consultations-projects/sustainability-climate-related-disclosures>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2024c. “Exposé-sondage 92, Ressources naturelles corporelles.” Sur Internet : <https://www.ipsasb.org/publications/expose-sondage-92-ressources-naturelles-corporelleshttps://www.ipsasb.org/publications/exposure-draft-ed-92-tangible-natural-resources>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2024d. “About IPSASB.” Sur Internet : <https://www.ipsasb.org/about-ipsasb>

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2024e. “Climate-related Disclosures – Meeting March 2024.” Sur Internet : https://www.ipsasb.org/_flysystem/azure-private/2024-02/10%20-%20Sustainability%20Climate%20Related%20Disclosures.pdf

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). 2024f. “Exposé-sondage 1, Projet de Norme d’information sur la durabilité de l’International Public Sector Accounting Standards Board, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques.” Sur Internet : https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2024-12/LOCKED%20-%20IPSASB%20SRS%20ED%20X_1.pdf

International Sustainability Standards Board (ISSB). 2024a. “IFRS S1 General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/issued-standards/ifrs-sustainability-standards-navigator/ifrs-s1-general-requirements/>

International Sustainability Standards Board (ISSB). 2024b. “IFRS S2 Climate-related Disclosures.” Sur Internet : <https://www.ifrs.org/issued-standards/ifrs-sustainability-standards-navigator/ifrs-s2-climate-related-disclosures.html/content/dam/ifrs/publications/html-standards-issb/english/2023/issued/issbs2/>

Keith, D.A. et coll. 2022. A function-based typology for Earth’s ecosystems. “Nature.” 610, 513–518. DOI: <https://doi.org/10.1038/s41586-022-05318-4>

Nations Unies et coll. 2021. “Système de comptabilité économique et environnementale — Comptabilité des écosystèmes (SCEE-CE).” Livre blanc, préédition du texte soumis à édition officielle. Sur Internet : https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/documents/EA/seea_ea_french_unofficial_translation_may_2023.pdf

Nations Unies. 2024a. “Systems of Environmental Economic Accounting - Ecosystem Accounting.” Sur Internet : <https://seea.un.org/ecosystem-accounting>

Nations Unies. 2024b. “System of Environmental-Economic Accounting (SEEA), 2023 Global Assessment Results.” Sur Internet : <https://seea.un.org/content/2023-global-assessment-results>

Normes d’information financière et de certification Canada (NIFC). 2024a. “Exposé-sondage du CCNID : Projet de Norme canadienne d’information sur la durabilité (NCID) 1, Obligations générales en matière d’informations financières liées à la durabilité.” Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/durabilite/documents/es-ccnid-ncid-1>

Normes d’information financière et de certification Canada (NIFC). 2024b. “Exposé-sondage du CCNID : Projet de Norme canadienne d’information sur la durabilité (NCID) 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques.” Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/durabilite/documents/es-ccnid-ncid-2>

Normes d’information financière et de certification Canada (NIFC). 2024c. “Conseil canadien des normes d’information sur la durabilité.” Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/ccnid>

Normes d'information financière et de certification Canada (NIFC) 2024d. "En bref – Un aperçu clair et net des exposés-sondages sur la NCID 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et la NCID 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques." Sur Internet : <https://www.frascanada.ca/fr/durabilite/projects/adoption-ncid-1-ncid-2/en-bref-ncid-1-ncid-2>

Organisation internationale de normalisation (ISO). 2024. "Gestion d'actifs — Vocabulaire, aperçu général et principes." ISO Standard No. 55000:2024. Sur Internet : <https://www.iso.org/fr/standard/83053.html>

Potschin, M. and et R. Haines-Young. 2011. "Ecosystem services: Exploring a geographical perspective." *Progress in Physical Geography: Earth and Environment*, 35(5): 571-574. DOI: <https://doi.org/10.1177/0309133311423172>

Rabinowitz, T.R.M., et Andrews, J. 2022. "Évaluation de l'écosystème des marais salés : élaboration de comptes écosystémiques." Série de documents analytiques et techniques sur les comptes et la statistique de l'environnement. Statistique Canada Catalogue no. 16-001-M. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/16-001-m/16-001-m2022001-fra.htm>

Règl. de l'Ont. 588/17 "Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale." Sur Internet : <https://www.ontario.ca/lois/reglement/170588>

Ressources naturelles Canada. 2024. "Couverture des terres du Canada 2020." Sur Internet : <https://open.canada.ca/data/en/dataset/ce1580ab-a23d-4f86-a09b-79763677eb47>

Statistique Canada. 2024a. "Recensement de l'environnement." Sur Internet : <https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement-environnement>

Statistique Canada. 2024b. "Système de comptabilité économique et environnementale du Canada - Comptes des écosystèmes." Sur Internet : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1518361

Statistique Canada. 2024c. "Tableau 38-10-0153-01 Compte de l'étendue des écosystèmes océaniques et côtiers." DOI: <https://doi.org/10.25318/3810015301-fra>

Statistique Canada. 2024d. "Tableau 38-10-0171-01 Services écosystémiques, services d'approvisionnement en biomasse par type d'écosystème et le type de produit." DOI: <https://doi.org/10.25318/3810017101-fra>

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). 2023a. "Recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures." Sur Internet : https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Recommandations-de-la-Taskforce-on-Nature-related-Financial-Disclosures_Septembre-2023.pdf?v=1710158245

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). 2023b. "Glossary." Version 1.0. Sur Internet : https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/09/Glossary_of_key_terms_v1.pdf?v=1702506695

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). 2023c. “Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: The LEAP approach.” Version 1.1. https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Guidance_on_the_identification_and_assessment_of_nature-related_Issues_The_TNFD_LEAP_approach_V1.1_October2023.pdf

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). 2023d. “Guidance on biomes.” Version 1.0. Sur Internet : https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/09/Guidance_on_biomes_v1.pdf?v=1695138252

Town of Gibsons. 2023. “Financial Statements December 31, 2023.” Accessed at: <https://gibsons.ca/wp-content/uploads/2024/05/2023-Gibsons-FS-Final-signed.pdf>

United States Environmental Protection Agency. 2024. “National Ecosystem Services Classification System (NESCS) Plus.” Sur Internet : <https://www.epa.gov/eco-research/national-ecosystem-services-classification-system-nescs-plus>

Ville de Montréal. 2023. “Rapport financier annuel 2022.” Sur Internet : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/rapport_financier_annuel_2022_web.pdf

Ville de Québec. 2024. “Rapport financier 2023.” Sur Internet : https://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/Rapport_financier_2023.pdf



Pour en savoir plus :

Centre Intact d'adaptation au climat

Faculté de l'environnement, Université de Waterloo

Intact.Centre@uwaterloo.ca | www.centreintact.ca



INTACT CENTRE
ON CLIMATE ADAPTATION